IMT Nuremberg Archives

H – 469

International Court of Justice

566
7
H

H0469-0002

Matin

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

Séance du vendredi 11 janvier
ouverte à 10h., sous la présidence
de Lord Justice Lawrence

LIEUTENANT BRISON.- Plaise au Tribunal. Avant de continuer où je m'étais arreté hier, dans les accusations de Schacht, j'aimerais donner quelques précisions supplémentaires sur un point que Le Présiddent du Tribunal a demandé d'éclaircir. Cela concerne le document EC 457, pièce américaine U.S 619. La question posée concernait l'entête de cette lettre où étaient inscrits les mots "en retraite". C'est une lettre écrite à Hitler en 1938. C'est dans cette lettre que Schacht a exprimé qu'il croyait vraiment dans le mouvement nazi. Il disait qu'Hitler pouvait compter sur lui.

A l'entête de la lettre sont imprimés les mots : "Président de la Teichsbank", et après cette phrase il y a frappé à la machine les lettres "A D ". Je comprends que ees lettres sont une abréviation ou une phrase voulant dire : " en retraite", et ceci parce que, souvent en Allemagne, les fonctionnaires en retraite continuent à utiliser le titre qu'ils avaient précédemment , suivi des lettres "A D " : en retraite.

Hier, nous avons presque fini d'examiner les preuves concernant l'assistance que l'accusé Schacht a donnée pour les préparatifs de guerre. Je désire présenter un autre document concernant ceci . Ce document est le document, N° E C 451, pièce américaine U.S. 626.

Ceci est une déclaration de George Messersmith,

C

H0469 - 0003

consul général des Etats Unis à Berlin, de 1930 à 1940.

Je vais citer cette déclaration en commençant par la deuxième phrase du quatrième paragraphe. Je cite :

"C'était son habileté en matière financière - il est ici question de Schacht - qui a permis au régime nazi dans les premiers jours, de trouver des bases financières pour l'énorme programme d'armement qui ont rendu possible de poursuivre ce programme". C'est grâce à sesefforts , -ceci n'est pas une observation personnelle venant seulement de moi, je crois que ceci était partagé et est partagé par tout le monde qui a pu observer à ce moment - le régime nazi n'aurait pas pu rester au pouvoir et établir son contrôle sur l'Allemagne, et encore moins créér l'énorme machine de guerre qui était nécessaire pour atteindre ses buts en Europe et plus tard dans le Monde.

L'activité industrielle toujours grandissante en Allemagne, concernant le réarmement a permis d'importer beaucoup de matiers premières nécessaires, et en même temps les exportations diminuaient.

Grâce à Schacht, ses connaissances financières, sans scrupule, grâce à son cynisme, Schacht a pu garder et établir la situation des nazis. Il est hors de question que s'il n'avait pas prêté toutes ses capacités, au Gouvernement nazi et toutes ses ambitions, il aurait été impossible pour Hitler et pour les nazis de créér une force armée suffisante pourant permettre à l'Allemagne les guerres d'agression"

(Fin de citation)

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Je ne suis pas certain que cela donne une idée très juste de ces documents, vous

...

H0469-0004

devriez peut-être lire le paragraphe précédent.

Lt. BRYSON.- Je cite :

"Le Docteur Schacht essaya de satisfaire les deux cotés. Il m'a dit , et je sais qu'il a dit aux autres représentants américains à Berlin, et à différents représentants britanniques qu'il n'était pas d'accord avec presque tous les nazis sur ce qu'ils faisaient. J'ai signalé plusieurs fois qu'il a dit , après que les Nazis soient venus au pouvoir, que si les nazis n'étaient pas arrêtés, ils allaient ruiner l'Allemagne et le restant du monde. Je me rappelle que l'on a signalé que les nazis allaient inévitablement plonger l'Europe dans la guerre. "

(Fin de citation)

Je cite :

"D'après moi, Schacht n'appartenait pas au parti nazi, il n'était pas forcé de donner son temps, ses capacités au parti, sa situation était telle qu'il aurait très probablement travaillé sur une échelle plus petite ou qu'il n'aurait pas travaillé du tout. Il s'est toujours prêté au Gouvernement nazi ".

(Fin de citation)

Nous allons maintenant parler de la troisième partie du cas contre Schacht : la preuve qu'il a contribué volontairement à la conspiration nazie, connaissant fort bien ses buts agressifs.

Le Tribunal se souviendra de notre preuve selon laquelle Schacht s'est converti à la philosophie nazie en 1930. Il a aidé Hitler à venir au pouvoir en 1933.

Nous allons prouver d'abord que Schacht a aidé l'agression personnellement et ensuite que n'importe comment il connaissait les intentions d'agression d'Hitler. Il y a suffisamment de preuves pour justifier le fait que Schacht

H0469 - 0005

q réarmé l'Allemagne afin de satisafire ses croyances d'expansion agressive comme instrument de la politique nationale allemande. Schacht avait été un national allemand depuis longtemps et un expansionniste allemand. Il était contre le traité de Vérsailles et il a parlé contre le traité de Versailles à Stuttgart; dès 1927. Je présente comme preuve le document EC 415, pièce américaine US 627. Ceci consiste en extraits de discours de Schacht. Je vais lire à partir du haut de la deuxième page. Je cite :

" Le traité de Versailles ne peut être un document éternel car non seulement du coté économique, mais aussi au point de vue spirituel et moral ce traité est faux".

(fin de citation)

On sait bien qu'il était pour l'acquisition de territoires coloniaux par l'Allemagne. Néanmoins, il était aussi pour que l'Allemagne obtienne d'autres territoires en Europe. Le 16 Avril 1929, à la Conférence de Paris, concernant les réparations...

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Allez-vous lire plus tard ce qui suit ?

LT. BRYSON.- Oui, oui, plus tard.

Le 16 Avril 1929 à la conférence de Paris , concernant les réparations; il a dit que l'Allemagne ne peut généralement payer que si le couloir et la Silésie supérieure sont repris aux Polonais et rendus à l'Allemagne, et si en outre quelque part sur la terre, des territoires coloniaux sont mis à la disposition de l'Allemagne ."

MONSIEUR LE PRESIDENT.- De quoi parlez-vous ?

LT. BRYSON .- Je présente comme preuve la pièce américaine US 628. Ceci consiste en extraits d'interroga-

H0469 - 0006

toires de Schacht, le 24 aout 1945. Cèci est dans le livre de documents , intitulé : " interrogatoire du 24 août". C'est au début de la première page de cette interrogatoire. Il y a une question posée à Schacht et sa réponse contient une acceptation d'avoir fait cette déclaration . Dans sa réponse il a dit que l'Allemagne ne pouvait payer au moment où il a fait cette déclaration - ceci a été prouvé - et que l'Allemagne ne pourrait payer qu'après cette guerre - ceci sera démontré dans l'avenir -".

(Fin de citation)

Je désire montrer que ceci était avant l'agression de septembre 1939 .

En septembre 1935, Schacht a déclaré que l'Allemagne, s'il était nécessaire prendrait des territoires par la force. Je présente comme preuve le document EC 450, pièce américaine U S 629. Ce document est une attestation de S.R Fuller Junior, avec une transcription de sa conversation avec Schacht à l'ambassade américaine à Berlin le 23 septembre 1935. Je voudrais lire la sixième page de ce document où il parait une déclaration de Schacht ; ceci dans la dernière motié de cette page.

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Quelle était la date de cette conversation ?

Lt. BRYSON. - Cette conversation a eu lieu le 23 septembre 1935. Ces pages sont numérotées au bas des pages. Je cite :

"Schacht . Les colonies sont nécessaires à l'Allemagne. Nous les aurons grâce à des negociations si possible, et sinon, nous les prendrons".

MONSIEUR LE PRESIDENT.- A la sixième page ?

Lt. BRYSON.- Oui. Les pages sont numérotées en bas

H0469 - 0007

MC/6

11/1/46

10h. - 11h.

et non en haut.

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Oui,oui ; je vois.

Lt. BRYSON.- Vous l'avez ?

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Oui, je l'ai.

Lt. BRYSON.- Enjuillet 1936, alors que le programme de réarmement allemand fonctionnait, Schacht a encore parlé en public à propos du traité de Versailles. Cette fois ci il y avait des menaces de guerre dans son discours .

J'attire l'attention du Tribunal une fois de plus sur le document EC 415, qui a déjà été présenté comme pièce américaine U S 627. Ceci est une série de discours prononcés par Schacht. Je désire lire le paragraphe commençant au milieu de la première page. Je cite :

"Les souvenirs de guerre pèsent tout autant dans l'esprit des peuples. Ceci à cause des blessures matérielles - les blessures morales sont vives - infligées par ce que l'on appelé le traité de paix. On peut rattrapper les pertes matérielles, mais les pertes morales infligées par les peuples conquérants dans les traités de paix ont blessé la conscience du peuple. L'esprit de Versailles a créé une furie de guerre et il n'y aura pas de véritable paix, de progrès ou de reconstruction jusqu'à ce que le monde oublie ce genre d'esprit. Le peuple allemand ne se fatiguera pas de parler comme ceci".

(Fin de citation)

Plus tard, dans la même anné Schacht,en public, a approuvé la politique du "Lebensraum" pour le peuple allemand. Je cite encore du document EC 415, pièce américaine US 627. C'est un extrait d'un discours de Schacht à Francfut le 9 décembre 1936. Je cite à la deuxième page, le dernier paragraphe :

"L'Allemagne n'a pas assez d'espace pour que sa po-

H0469 - 0008

pulation puisse vivre . Elle a essayé par tous les moyens, elle a fait des efforts et certainement des efforts plus considérables que n'importe quelle autre nation afinde tirer de son petit espace tout ce qui était nécessaire pour pouvoir vivre, néanmoins, en dépit de tous ses efforts l'espace n'est pas suffisant. "

(Fin de citation)

En janvier 1937, Schacht, áu cours d'une conférence, au cours d'une conversation avec l'ambassadeur Davies, tout au moins en faisant comprendre, a menacé de guerre, en demandant des concessions coloniales. Je présente comme preuve le document L 111 pièce américaine U S 630. Ceci consiste en extraits d'un compte rendu , en date du 20 janvier 1937, de l'Ambassadeur Davies au Secrétaire d'Etat. Je voudrais lire ceci en commençant avec la deuxième phrase du deuxième paragraphe. Je cite :

"Il - ceci est Schacht - déclara que la condition actuelle du peuple allemand était intolérable, désespérée et qu'elle ne pouvait être endurée, qu'il avait été autorisé par son gouvernement à faire des propositions à la France et à l'Angleterre , des propositions qui :

1° - garantissaient la paix en Europe

2° - garantiraient les frontières internationales européennes.

3° - réduiraient l'armement

4° - établiraient un nouveau système de société des nations et

5° créeraient une nouvelle machine pour l'administration collective. Tout ceci était basé sur les concessions coloniales qui donneraient à l'Allemagne plus de place pour sa population , qui pourraient lui amener des produits alimentaires, des matières grasses et des matières premières.

H0469-0009

MC/8

11/1/46

10h. - 11h.

En décembre 1937, l'ambassadeur Dodd a mis dans son journal que Schacht voulait bien risquer la guerre pour obtenir de nouveaux territoires en Europe. J'attire votre attention sur le document EC 461. Ceci sont des textes extraits du journal de l'Ambassadeur Dodd. Ce document a déjà été présenté pomme preuve, pièce américaine US 58. Je parle d'extraits d'une conversation avec Schacht du 21 décembre 1937 en commençant vers le bas de la deuxième page du document, dans le dernier paragraphe. Je cite :

"Schacht voulait dire ce que les chefs d'armée de 1914 voulaient faire lorsqu'ils ont envahi la Belgique. Il fallait battre la France en six semaines, c'est-à-dire dominer et annexer les petits pays voisins surtout au Nord et à l'Est; bien qu'il n'aimait pas la dictature d'Hitler, lui, comme beaucoup d'autres Allemands, voulait ces annexions sans guerre si possible, et avec la guerre si les Etats Unis ne rentraient pas en guerre. "

(Finde citation)

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Il y a dans ce journal un autre passage. Est-ce à une date différente ?

Lt. BRYSON.- C'est à une date différente, Sir.

MONSIEUR LE PRESIDENT.- C'était le 19 septembre de quelle année?

Lt. BRYSON.- Je ne peux pas le dire tout de suite mais dans une minute je pourrai vous donner le renseignement. Voulez-vous que je lise cet extrait ?

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Oui.

Lt. BRYSON.- Je lis. Je cite :

"Il était admis que le parti d'Hitler était destiné à la guerre et le peuple allemand était prêt et voulait

H0469 - 0010

la guerre, seulement quelques fonctionnaires du Gouvernement se rendaient compte des dangers que ceci pouvait créér. "

Il a conclu : " et nous attendrons, s'il le faut 10 ans et ensuite nous réussirons "

(Fin de citation)

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Je crois que vous devriez lire aussi le paragraphe suivant .

Lt. BRYSON.- Je cite :

"Je lui ai rappelé son discours à Bad Eilsen, il y a quelques semaines et il a dit : je suis d'accord avec vous en ce qui concerne le commerce et les finances, mais pourquoi, lorsque vous parlez en public , vous ne dites pas au peuple allemand qu'il ne doit pas prendre une attitude de guerre ? Il m'a répondu : je ne dis pas cela ; je ne peux parler que du sujet dont je m'occupe."

(Fin de citation)

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Et le paragraphe suivant ?

Lt. BRYSON.- Je cite alors :

"comment alors le peuple allemand peut-il connaitre les dangers de guerre si personne ne leur fait voir ce côté de la chose ? Il m'a encore dit qu'il était contre la guerre et il a ajouté qu'il avait utilisé son influence sur Hitler pour empêcher la guerre. J'ai dit :" les journaux allemands ont imprimés ce que j'ai dit concernant les relations commerciales entre nos pays, mais pas une parole concernant le barbarisme de la guerre". Il connaissait cela et désapprouvait ce qui provenait de la propagande du Ministère. Il ajouta : "lorsqu'un parti prend le pouvoir par la propagande on ne peut pas à ce moment là arrêter la propagande ". Il a dit ceci lorsque je partais.

(Fin de citation)

H0469 - 0011

MC/ 10-11

11/1/46

10h. 11h.

Cette conversation a eu lieu en septembre 1934.

MONSIEUR LE PRESIDENT.- 1934 ?

Lt. BRYSON.- Oui.

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Il est malheureux que ces années ne figurent pas dans le document.

Lt. BRYSON.- La pièce que l'on présente comme preuve....

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Je ne vous blâme pas;pour cela mais cela prête à confusion car cela semble être du 19 août ou du 21 septembre. Il y a tout de même une différence de trois ans dans ceci.

Lt. BRYSON.- Cela est vrai , oui. Je m'excuse que les pages soient numérotées ainsi.

Schacht a mis toutes les ressources de la guerre pour créér une Wehrmacht qui donnerait à Hitler un instrument pour réaliser ses désirs, pour le Lebensraum. Concernant ceci je présente comme preuves les documents EC 369, pièce américaine US 631. Ceci est un memorandum de la Reichsbank ; ceci est signé de Schacht et envoyé à Hitler en date du 7 janvier 1939 . Je désire lire le dernier paragraphe de la première page. Je cite :

" Dès le début la Reichsbank connaissait bien qu'une politique d'affaires étrangères peut être obtenue avec succès seulement en rétablissant les forces armées allemandes. La reichsbank a donc une très grands responsabilité pour financer le réarmement en dépit des dangers pour la monnaie, pour le change. La justification de ceci était la nécessité qui donnait plus d'importance à toutes les autres considérations, pour poursuivre le programme d'armement, tout de suite en démarrant et en le camoufflant. C'est ceci qui a pu rendre une politique d'affaires étrangères possible "

(Finde citation)

H0469 - 0012

M./12

11/1/46

10h. à 11h.

Il est clair que la bonne politique pour les affaires étrangères que Schacht attribuait au réarmement comprenait l'acquisition de territoires autrichiens et tchécoslovaques. Je présente comme preuve le document EC 297 A, pièce américaine US 632. Ceci est un discours de Schacht à Vienne après l'anschluss , en mars 1939. Je cite la troisième phrase, le deuxième paragraphe entier:

"Dieu merci, ces choses ne pouvaient pas, après tout, gêner le grand peuple allemand, car Adolph Hitler avait créé une communion de volontés allemandes et de pensées allemandes. Il l'appuya avec la nouvelle Wehrmacht renforcée et ensuite il donna la forme extérieures pour l'union entre l'Autriche et l'Allemagne"'

(Fin de citation)

En ce qui concerne le pays des Sudètes, j'attire l'attention du Tribunal sur le document EC 611 , déjà présenté comme pièce américaine US 622. Ceci est un discours de Schacht. Je ne veux pas lire ce document ; ceci est un discours en date du 9 novembre 1938, peu de temps après l'accord de Munich. J'ai déjà lu une remarque où il attribue le succès d'Hitler dans cette conférence, au réarmement rendu possible grâce aux mesures financières et économiques prises par Schacht. Ces preuves montrent que Schacht avait une philosophie d'agression concernant l'expansion territoriale. Ceci justifie la conclusion qu'il s'est allié avec Hitler à cause de leur point de vue commun.

Maintenant, nous allons voir si Schacht voulait ou non la guerre. Il savait qu'Hitler avait préparé des plans d'agression militaire et il lui en donna les moyens. Il a eu beaucoup de conversations avec Hitler de 1933 à 1937 . Il connaissait les intentions d'Hitler pour l'extension à l'Est, ceci voulait dire la guerre et Hitler sentait qu'il devait don-

H0469 - 0013

ner au peuple allemand une victoire militaire. Je présente comme preuve la pièce américaine US 533. Ceci est un extrait d'un interrogatoire avant le procès de Schacht, le 13 octobre 1934. Je lis sur la deuxième page, au bas , à la fin de la deuxième question, je cite :

"Question : qu'est-ce qu'il y avait dans ce que Hitler avait dit qui vous faisait croire qu'il avait l'intention d'aller vers l'est ? "

"Réponse : ceci est dans "Mein Kampf" ; il n'a jamais parlé de ceci ; cela figure dans " mein Kampf".

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Vous auriez peut-être dû dire que c'était le 13 octobre . Peut-être l'avez vous dit ?

Lt. BRYSON.- C'était le 13 octobre, deuxième page à la fin de la deuxième question. Je cite :

"Qu'est-ce qu'il y avait dans ce qu'Hitler avait dit qui vous faisait croire qu'il avait l'intention d'agrandissements vers l'Est?

"Réponse : C'est dans Mein Kampf.

"Question : Autrement dit, comme une personne qui a lu ce livre vous avez compris que la politique d'extension d'Hitler était dirigée à l'Est ? "

"Réponse : à l'Est. "

(Fin de citation)

Je présente aussi comme preuve le document EC 458. pour continuer dans l'interrogatoire du 13 octobre. Je cite :

"Vous croyez qu'il serait préférable d'empêcher Hitler d'avoir de telles intentions et de le pousser plutôt vers une politique de colonie ? "

Il a répondu : "Oui." "D'accord "

(Fin de citation)

Je présente aussi comme preuve le document EC 458,

H0469-0014

MC/ 14

11/1/46

10h. - 11h.

pièce américaine 634. US. Ceci est une attestation du Major Edmund Tilley, en date du 21 novembre 1945, concernant son entrevue avec Schacht du 9 juillet 1945. Je lis le deuxième paragraphe. Je cite :

" Pendant la conversation Schacht a déclaré qu'il avait eu de nombreuses preuves, de nombreuses conversations avec Hitler de 1933 à 1937. Schacht déclara que de ces conversations, il avait l'impression qu'afin de renforcer sa place au Gouvernement, le Fuhrer sentait qu'il devait donner au peuple allemand une victoire militaire".

(Finde citation)

Dès 1934, Schacht déclara qu'il croyait que les nazis causeraient une guerre en Europe. J'attire l'attention du Tribunal sur le document EC 451, que j'ai déjà présenté comme preuve, pièce américaine US 626. Ceci est une attestation du 21 novembre 1945 de Messersmith, consul général d'Amérique à Berlin, de 1930 à 1934? Je vais lire la première page, la dernière phrase du troisième paragraphe.

MONSIEUR LE PRESDIENT.- Vous l'avez déjà lu.

Lt. BRYSON.- Il y a un peu plus loin un paragraphe que l'on n'a pas lu et que j'aimerais lire.

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Voulez-vous lire tout le paragraphe. Vous avez déjà lu à partir du troisième paragraphe jusqu'à la fin de la page.

Lt. BRYSON.- J'aimerais lire la première phrase du quatrième paragraphe de la première page.

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Très bien.

Lt. BRYSON.- Je cite :

"Au cours de ces protestations, il a montré par

H0469 – 0015

ses actes qu'il était un instrument du programme nazi et des ambitions nazies et qu'il prêtait toutes ses connaissances extraordinaires et toutes ses ressources pour accomplir ce programme. "

(Fin de citation)

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Monsieur Bryson,-je parle pour moi et pour d'autres membres du Tribunal,-nous pensons qu'il serait préférable, quand on s'occupe d'un document, s'il est possible, de prendre ce document une fois pour toutes et de ne pas y revenir. Non seulement on perd du temps, mais il faut tout le temps que l'on retourne en arrière dans les documents. Nous avons une idée beaucoup plus juste des documents si on traite ces documents une fois pour toutes, bien que ce document puisse traiter de plus d'un sujet. Je dis ceci, mais peut-être ne pouvez-vous pas le faire maintenant à cause des documents que vous avez préparés. Pour ceux qui viendront après vous peut-être pourront-ils changer leur système pour que lorsque l'on reçoit un document contenant un nombre de paragraphes variés , que vous voulez citer, ils s'arrangent - et ceci serait préférable - pour les citer tous en même temps, si possible.

Vous me suivez ?

Lt. BRYSON .-Oui. Je me rends compte.

Nous avons organisé nos preuves que nous avons séparées pour chaque point et maintenant que les points sont séparés nous devons séparer les citations.

MONSIEUR LE PRESIDENT.- Je me rends compte que cela peut être difficile pour vous.

Lt. BRYSON.- En septembre 1934 l'Ambassadeur Dodd a fait une entrée dans son journal concernant une

H0469 - 0016

MC/16

11/1/46

10h. - 11h.

conversation a vec Sir Eric Phipps à l'Ambassade britannique à Berlin.

Plaise au Tribunal, je vais citer un extrait de ce document concernant le même sujet. Toutefois, comme l'a demandé le Tribunal, comme je l'ai déjà cité, je ne reviendrai pas dessus;

Nous avons déjà montré que Schacht, en septembre 1935 avait admis qu'il cnnnaissait les buts de guerre du parti nazi et nous avons déjà démontré que, en 1935, Schacht avait déclaré que l'Allemagne, si nécessaire, obtiendrait des colonies en utilisant la force. Il devait, à ce moment là savoir jusqu'où Hitler était préparé à aller. Après une réunion des Ministres du Reich du 27 mai 1936, à Berlin, Schacht devait savoir qu'Hitler contemplait la guerre. Vous pouvez vous souvenir, ainsi qu'on l'a montré précédemment, qu'au cours de cette réunion, l'accusé Goering a déclaré que toutes les mesures doivent être considérées du point de vue de guerre", et qu'il n'était plus approprié d'attendre pour de nouvelles méthodes.

J'attire votre attention sur le document 1301 PS. Je ne vais pas lire d'extraits de ce document. Celui-ci a déjà été présenté comme pièce américaine US 123.

Le 31 août 1936 le Ministre de la Guerre Von Blomberg envoya à Schacht un exemplaire de la lettre de Von Blomberg à l'accusé Goering. Je parle du document 1301 PS déjà présenté comme pièce américaine US 123.

Je lis à partir du milieu dela page 19 de ce document. Le numéro des pages sur ce document se trouve sur le coin à gauche, en haut. Je cite :

"D'après un ordre du Fuhrer, l'organisation de toutes les unités de l'aviation doit être terminée pour le premier avril 1937, donc des dépenses considérables doivent être faites en 1936, dépenses qui, lorsque l'on a établi le

H0469 - 0017

11/1/46

10h/ - 11h.

budget de 1936, étaient établis pour des années qui devaient venir après.

Cette intensification du programme des forces aériennes a révélé certainement à Schacht l'approche de la guerre qu'Hitler devait sentir.

Je présente aussi comme preuve le document EC 416 pièce américaine 635. Ceci est le procès verbal d'une réunion du Cabinet du 4 septembre 1936 à laquelle Schacht était présent.

Je lis une déclaration de Goering qui se trouve en haut de la deuxième page de ce document . Je cite :

"Le Fuhrer et le Reichskanzler a donné un memorandum au Colonel Général et au Ministre de la Guerre du Reich qui représentait des instructions générales. Ceci part de la pensée de base que l'on sera obligé de se dévoiler devant les Russes bientôt".

(Fin de citation)

Schacht connaissait et savait donc qu'Hitler s'attendait à une guerre avec les Etats Soviétiques. Il connaissait aussi les ambitions d'Hitler vers l'Est. Il devait lui être clair donc qu'une telle guerre aurait comme résultats une opposition des Etats Soviétiques à l'expansion militaire allemande dans cette direction. Donc Schacht a dû savoir que cette guerre serait une guerre d'agression allemande. En janvier 1937, le Tribunal se souviendra, Schacht a déclaré à l'Ambassadeur Davies, à Berlin, qu'il avait l'autorisation de son Gouvernement de faire certaines propositions à la France et à l'Angleterre. Ces propositions étaient vraiment une demande de colonies, sous menace de guerre. Si Schacht agissait d'après les instructions d'Hitler, il connaissait les intentions agressives d'Hitler à ce moment.

En novembre 1937, Schacht savait qu'Hitler était

décidé à prendre l'Autriche ou tout au moins une autonomie pour les Allemands, en Bohême, et qu'Hitler aussi avait des intentions concernant le couloir polonais.

J'attire votre attention sur le document L 161, déjà présenté comme preuve, pièce américaine US 70. Ceci est une lettre contenant une memorandum d'une conversation de Sch Schacht avec l'Ambassadeur Bullit, en date du 23 novembre 1937. Je cite le dernier paragraphe de la deuxième page :

"Hitler était décidé à éventuellement rattacher l'Autriche à l'Allemagne, et à obtenir tout au moins l'autonomie pour les Allemands habitant en Bohême. Au moment actuel il ne s'occupait pas beaucoup du Couloir Polonais et dans l'opinion de Schacht il aurait peut-être possible de garder le couloir polonais tel qu'il était si on pouvait rattacher Danzig à la Prusse de l'Est et si un genre de pont pouvait être établi au dessus de ce couloir pour réunir Danzig et la Prusse de l'Est à l'Allemagne. Donc Schacht parlait pour lui-même aussi bien que pour Hitler.

Nous avons vu, d'après son discours du 29 mars 1938, à Vienne, son enthousiasme pour l'Anschluss après que celui-ci ait eu lieu. Il avait travaillé dur pour cet événement. J'attire l'attention de la Cours sur le spages 506 et 507 de la transcription pour que les preuves selon lesquelles Schacht a aidé, au point de vue financier, l'agitation nazie en Autriche, soient apportées.

H0469-0019

En plus des preuves directes que nous avons montrées, je demande au Tribunal de prendre en considération le fait que pour un homme comme Schacht, les évènements de la période considérée montraient les intentions de Hitler. Schacht était un collaborateur très proche d'Hitler et un membre du cabinet durant la période de l'agitation nazie en Autriche, de l'introduction de la conscription, de la marche dans la Rhénanie, de la chute du gouvernement républicain d'Espagne, dans la dernière conquête de l'Autriche et dans l'acquisition du pays des Sudètes par un coup de force.

Pendant cette période, la dette du Reich tripla sous le poids incessant des armements, les dépenses ont monté des 3/4 d'~~1 billion~~ milliard de R.M. en 1932 à 11 milliards en 1937 et 14 ~~billions~~ milliards de R.M EN 1938, durant cette entière période, R.M. 35 ~~billions~~ milliards furent dépensés en armement Ce fut une période pendant laquelle la situation européenne brûlante devait satisfaire les demandes répétées de l'Allemagne pour des nouveaux territoires. Hitler, voué à une politique d'expansion, prenait de grands risques dans la politique étrangère et demandait le plus grand effort au rythme le plus accéléré pour la préparation de la guerre

Certainement, dans ce domaine, Schacht n'était pas ignorant qu'il prêtait son concours à Hitler et à l'Allemagne sur la pente de l'agression armée.

Nous nous tournons maintenant vers notre dernière ligne de preuves, pour ce qui regarde la perte du pouvoir de Schacht dans le régime hitlérien ; en novembre 1937, Schacht résigna ses fonctions de ministre de l'Economie et plénipotentiaire général pour l'économie de guerre. A cette époque, il accepta le poste de ministre sans portefeuille et continua comme président de la Reichsbank

Notre preuve montrera -a- ce changement de position ne fut pas plus qu'un heurt entre deux puissantes personnalités, Göring et Schacht dans lequel Göring étant plus intime avec Hitler gagna ; b - leurs différences politiques

H0469-0020

concernaientaseulement les méthodes de réarmement et c - la perte du pouvoir de Schacht implique en aucune façon un renoncement d'aider aux guerres d'agression

Il y eut des différences de politique entre Göring et Schacht mais elles jouèrent seulement dans la méthode et dans le désir de préparations de la guerre. Schacht appuya le commerce étranger comme une source nécessaire au réarmement ,matériel durant la période transitoire qui précéda le moment où l'Allemagne fut prête à frapper. Göring fut un promoteur d'autarcie complète. Hitler garda Göring étant d'accord avec lui et Schacht blessé dans sa fierté et ressentant amèrement l'intrusion de Göring dans le domaine économique, finalement s'en alla

Je prie de Tribunal de se référer au I30I-PS présentée auparavant comme preuve comme USA I23 contient les notes d'une conversation entre Schacht et Thomas le 2 septembre 36 On le trouvera à la page 21 du document et je cite :

"le Président Schacht m'appela aujourd'hui à I3 h et me demanda de faire parvenir ce qui suit au ministre de la Guerre : Schacht revint de son entrevue avec le Führer dans la plus grande anxiété puisqu'il ne pouvait accepter le programme économique décidé par le Führer. Le Führer voulait prendre la parole à la convention du Parti à propos de la politique économique car il voulait insister sur le point que maintenant, nous avions besoin de nous libérer de toute notre énergie des pays étrangers en produisant tout en Allemagne.

Schacht demandait de la façon la plus urgente que le ministre de la Guerre de l'Allemagne prévienne le Führer de ne pas dire cela."

Et trois paragraphes plus bas :

"Si nous crions à haute voix notre décision de nous rendre indépendants économiquement, nous nous coupons la gorge à nous-mêmes parce que nous ne pourrons jamais passer

H0469 - 0021

la période transitoire nécessaire. "

Néanmoins, Hitler annonça le Plan de quatre ans d'autarcie quelques jours plus tard à Nuremberg et, contre les désirs de Schacht, Göring fut nommé ministre plénipotentiaire du Plan de quatre ans.

Arrivé à ce point, je prie de Tribunal de se référer de nouveau à l'interrogatoire de Schacht du I6 octobre I945, US 636 ; je désire lire le commencement, près de la fin de la page 9 du document

"Q- Et qunad vint le Plan de quatre ans ?

"R - Il fut annoncé en septembre I936, le jour de l'anniversaire du Parti

"Q- Dites-vous que de la date où le Plan de quatre ans fut promulguée en septembre I936, vous étiez déjà prêt à vous décharger de votre devoir économique ?

"R - Non. A cette époque, je pensais que je pourrais maintenir ma position même contre Göring

Q - Oui, dans quel sens ?

R - Qu'il n'interviendrait pas dans les affaires dont j'avais à m'occuper dans mon ministère

Q - En réalité, sa nomination ne fut pas accueillie avec faveur par vous ?

R - Je n'aurais jamais nommé un homme comme Göring qui ne comprenait absolument rien à toutes ces questions "

Schacht et Göring immédiatement se trouvèrent mêlés à un conflit de juridiction ; le 26 novembre I936, Göring promulgua une directive se rapportant à la production de matières premières et de matières synthétiques établissant un contrôle sur de larges zones économiques auparavant dans les mains de Schacht ; comme exemple, je donnerai lecture du paragraphe 5 de la page 4 de ce document :

"Le plan et la détermination des buts aussi bien que le contrôle de l'exécution des tâches qui devaient être accomplies dans le cadre du Plan de quatre ans sont les res-

H0469 - 0022

ponsabilités de l'office des matières premières allemandes et des matières synthétiques qui remplace les autorités qui avaient jusque là été chargées de ces devoirs."

Le 11 décembre 1936, Schacht trouva nécessaire d'ordonner à tous les bureaux de contrôle du ministère de l'Economie de n'accepter des instructions que de lui-même J'offre comme preuve EC 376 US 638 consistant en une circulaire du Dr Schacht à tous les bureaux de contrôle, en date du 11 décembre 1936 et je cite le second paragraphe :

"Les bureaux de contrôle ne doivent accepter d'instructions que de moi seul ; ils doivent répondre à toutes les enquêtes officielles de l'Office des matières premières allemandes de façon à pouvoir donner des informations à n'importe quel moment les plus complètes que possible."

Et un peu plus loin :

"J'autorise donc les bureaux de contrôle à prendre les mesures nécessaires pour eux-mêmes ; en cas où des contestations pourraient s'élever des demandes des bureaux ci-dessus et que ces doutes ne puissent pas être écartés par des négociations orales avec les travailleurs spécialisés dans ce but, j'en serais immédiatement informé et ainsi je déciderai pour chaque cas des pas en avant qui pourront être faits."

Les militaires étaient d'accord avec Schacht, il les avait si bien réarmés. J'offre comme preuve EC 420/US 639 consistant en un memorandum des bureaux de l'économie de guerre datée du 19 décembre 1936 ; je désire lire le paragraphe 1 :

" 1 - Le contrôle de l'économie de guerre dans le secteur civil en cas de guerre est possible seulement pour cette personne qui en temps de paix a fait des préparatifs de guerre sous sa propre responsabilité.

"En reconnaissant ce fait, il y a un an et demi, le président de la Reichsbank Dr Schacht fut nommé Plénipotentiaire général pour la économie de guerre et un état-major d'opérations fut attaché à ses bureaux.

H0469 – 0023

Puis du paragraphe 2

"2 - Le personnel économique militaire ne trouve pas qu'il y ait compatibilité avec le principe établi au n°1 paragraphe 1 si le plénipotentiaire général pour l'économie de guerre est maintenant placé sous le commandement du président ministre colonel general Göring

En janvier 1937, la Gazette heddomadaire militaire publia un article approuvant chaudement le réarmement dirigé par Schacht ; sansle lire j'offre comme preuve EC383 US 640 contenant cet article une citation pertinente qui apparaît déjà dans la transcription du 23 novembre page 296

Très peu de temps après, Schacht essaya de manoeuvrer contre Göring en refusant pendant quelques temps de remplir ses devoirs en tant que Plénipotentiaire. J'offre en preuve EC 244 US 641 consistant en une lettre de von Blomberg, le ministre de la Guerre, à Hitler à la date du 22 février 1937. Je lis le second paragraphe de cette lettre qui dit comme suit :

"Le président, Dr Schachtn m'a notifié qu'il n'agirait pas en tant que Plénipotentiaire pour le moment puisqu'il est convaincu qu'il existe un conflit entre les pouvoirs qui lui sont conférés et ceux du colonel général Göring et à cause de cet incident la mobilisation préparatoire dans le domaine économique est retardée."

Schacht usait ouvertement de son importance comme un levier dans les préparatifs militaires.

LE PRESIDENT

Lieutenant Bryson, est-ce que l'éccusé Schacht admet dans son interrogatoire que la raison pour ne pas exercer sonbautorité était la différence d'opinion entre lui et l'accusé Göring ?

LT BRYSON

Oui, monsieur, ainsi que l'accusé Göring l'admet dans son interrogatoire.

LE PRESIDENT

H0469 - 0024

LE PRESIDENT
Est-il bien nécessaire alors d'entre dans les détails de la querelle ?

LTBRYSON
Si le Tribunal veut bien admettre que ce fut la cause de la démission de Schacht

LE PRESIDENT
Si tous les deux l'admettent

LT BRYSON
La cause ne fut pas sa mauvaise volonté d'aller à l'encontre des intentions agressives des nazis à cette époque, je serai parfaitement satisfait de m'en tenir à la preuve donnée par les interrogatoires de Schacht et Göring

LE PRESIDENT
Le dit-il dans son interrogatoire que celapouvait en être la raison ?

LT BRYSON
Non à ma connaissance, monsieur, mais notre accusation contre Schacht est d'abord de conspiration

LE PRESIDENT
Si l'accusé Schacht désire se disculper de cette accusation, vous pourriez peut-être être entendu en réponse

LT BRYSON
Bien, nous serons donc satisfaits d'éliminer un certain nombre de points de preuves, y compris lá controverse entre Schacht et Göring et nous nous satisfairons des interrogatoires

LE PRESIDENT
Oui

LT BRYSON
Plaise au Tribunal, nous sommes preque à l'heure de la suspension et peut-être que durant l'interruption, nous pouvons établir autrement notre preuve.

LE PRESIDENT
Oui, nous nous ajournons pour dix minutes.

.....

H0469 - 0025

Professeur Herbert KRAUS (défenseur de Schacht)
Nous convenons que la question de la mésentente entre Göring et Schacht n'a pas à être discutée maintenant Mais nous reviendrons à cette question dans la mesure où elle a pu affecter le plan de guerre d'agression

LE PRESIDENT
Continuons

PROF.KRAUSS
A cela nous reviendrons en détail plus tard

LT BRYSON
Plaise au Tribunal : nous écartons donc une partie de nos preuves ; je voudrais simplement apporter une lettre de Göring et un interrogatoire de Schacht , ce qui terminera la question de la dispute

Le 5 août 1937, Schacht écrivit une lettre de critique à Göring qui y répondit par une lettre de 24 pages le 2z août 1937 ; Göring passe en revue les détails du différend ; je l'offre comme EC 493 US US 642 et je désire simplement lire une phrase qui se trouve dans le milieu de la page I3 :

"En conclusion, j'aimerais me référer aux remarques que vous faites dans un paragraphe de votre lettre intitulé "Le plan de quatre ans" et qui concerne votre attitude générale"

LE PRESIDENT
Est-ce le document EC 493 ?

LT BRYSON
493, monsieur, page I3 , dans le milieu de la page

LE PRESIDENT
Oui

LT BRYSON
".... votre attitude générale pour mon travail en regard de la politique économique. Je sais et je suis heureux qu'au commencement du plan de quatre ans, vous m'ayez promis votre soutien loyal et collaboration et que vous renouveliez cette promesse même après les premières divergences d'opinions qui se sont manifestées et qui ont été éloignées après de longues discussions

H0469-0026

Je déploire d'autant plus d'avoir maintenant l'impression, qui est confirmée par votre lettre, que vous devenez de plus en plus un adversaire de mon travail du plan de quatre ans et ceci explique le fait que notre collaboration devient de moins en moins étroite."

Schacht et Göring se réconcilièrent par une lettre d'accord le 7 juillet 1937 mais plus tard, de nouveau devinrent des antagonistes et Hitler finalement accepta la démission de Schacht comme ministre de l'Economie le 26 novembre 1937 et le nomma aussitôt ministre sans portefeuille et plus tard, la démission de Schacht fut étendue à son poste de Plénipotentiaire pour l'économie de guerre.
Sans le lire, je donne comme preuve EC 494 USA 643, comme preuve de ce fait

Maintenant, je déisre que le Tribunal se réfère à l'interrogatoire de Schacht, à la date du 16 octobre 1945 USA 636 et je vais lire la page 12 du document , au bas de la page :

"R - Cela peut vous amuser si je vous dis que ~~xxxxxxxx~~la dernière conversation" - c'est Schacht qui parle - " que j'eus avec Göring sur ce sujet se place en novembre 1937 quand Luther pendant deux mois essaya de nous réconcilier et me conseilla une collaboration avec Göring et de maintenir ma position comme ministre de l'Economie ; ainsi j'eus une dernière conversation avec Göring et à la fin de notre entretien, Göring dit "mais je dois avoir le droit de vous donner des ordres" ce à quoi je répondis "Pas à moi mais à mon successeur". Je n'aurais jamais reçu d'ordres de Göring et je ne lui en aurais jamais donné parce que c'était un imbécile pour les questions économiques et que je m'y connaissais un peu je crois

Q - Bien , je crois que ce fut un différend qui ne fit que s'aggraver entre Göring et vous. Ce la paraît flagrant

R - Certainement "

H0469 - 0027

Dans toutes ces nombreuses et flagrantes preuves, il n'y a pas la plus légère suggestion que la retraite de Schacht de ces deux postes représente une rupture avec Hitler sur le point en question de guerre d'agression. En vérité, Hitler était reconnaissant à Schacht de garder son activité dans le gouvernement comme président de la Reichsbank et comme ministre sans portefeuille. J'apport comme preuve L-I04 US 644 qui consiste dans une lettre du secrétaire d'Etat des Etats-Unis de l'ambassadeur Dodd, à la date du 29 novembre I937 contenant une traduction d'une lettre d'Hitler du 26 novembre I937 à Schacht. Je cite les deux dernières phrases de la lettre d'Hitler, page 2 du document :

"Si j'accepte votre demande, c'est aved l'expression de la plus profonde gratitude pour vos excellentes réalisations et avec la certitude heureuse que, comme président du directoire de la Reichsbank, ~~vous-avez-fait~~ vous ferez du bon travail pour le peuple allemand et moi pendant longtemps par votre large compréhension, votre habileté et votre infatigable force de travail. Je suis ravi à l'idée que doranévant, vous acceptiez d'être mon conseiller personnel et je vous nomme dès aujourd'hui ministre du Reich."

Schacht continue donc ouvertement en plein accord avec les plans de guerre d'agression de Hitler Il était toujours président de la Reichsbank au moment de la prise de l'Autriche en mars I938 et en fait, la Reichsbank absorba la Banque nationale autrichienne ; sur ce point je prie le Tribunal de se référer à Reichsgesetzblatt I938 Première partie page 254 et demande que cette note judiciaire soit une preuve acquise. Plus tard, Schacht participa au plan d'absorption de l'Autriche et pour cette question, je présente comme preuve EC 421 US 645 qui consiste en extraits du procès-verbal d'une rencontre de l'état-major du général Thomas le 11 mars I938 à I5h . Je cite :

H0469-0028

"Le lieutenant-colonel Huenerm lit les directives du Führer du 11 mars concernant "l'action Otto" et nous informe que la loi pour l'économie de guerre a été mis en activité ; puis il lit les directives 1 et 2 et donne des ordres spéciaux aux troupes pour franchir la frontière autrichienne. Après cela, sur une suggestion de Schacht, aucune réquisition n'aura lieu mais chaque objet sera acquis en R.M. sur une base d'échange de 2 $/S/ pour 1 R.M."

Pour le change du shilling autrichien, je demande au Tribunal de prendre note du Reichsgesetzblatt I938 Ière partie page 405.

Le Tribunal, naturellement, est déjà familier avec le fait de l'approbation publique de Schacht pour l'Anschluss dans son discours de Vienne du 21 mars I938 et vous vous souviendrez, messieurs, de la fierté que ressentit Schacht quand il vit Hitler exhiber une Vehrmacht réarmée à Munich, sentiment qu'il exprime dans son discours du 29 novembre I938. Ces deux discours sont postérieurs à sa démission de novembre I937

Nous en venons maintenant à la retraite de Schacht de la présidence de la Reichsbank en janvier I939 ; la raison en est claire : Schacht perdait confiance dans la capacité de crédit du Reich et était paralysé de frayeur par le spectre de la banqueroute. Il pensait que le taux maximum de production était atteint et pensait qu'une augmentation des billets de banque diminuerait le pouvoir d'échat de la monnaie et apporterait l'inflation Avec cette mentalité, il ne pouvait plus être utile à Hitler qui était sur le point de frapper et désirait prendre tout l'argent possible pour ses projets militaires

Je renvoie le Tribunal à EC 369 que j'avais précédemment présenté comme preuve comme US 631. Ce document est un memorandum du Directorat de la Reichsbank à Hitler da

H0469 - 0029

dans lequel Schacht énumère en détail ses craintes de l'inflation. Le sérieux de la situation peut être constaté à travers tout le texte ; je désire citer les parties les plus probantes, une du dernier paragraphe de la page 3, la seconde phrase :

".. cependant, nous nous trouvons devant le fait qu'environ 3 milliards de R.M. ne peuvent être payés maintenant et ainsi, ils seront dûs en 1939"

Je cite d'autres phrases :

LE PRESIDENT Vous avez dit page 3 et je trouve la page 5

LT BRYSON Dans ma copie, c'est le bas de la page 3, il faut se servir des chiffres du bas des pages, dernier paragraphe 2 ième phrase

LE PRESIDENT Je croyais que vous vouliez lirele paragraphe qui commence : "nous sommes convaincus...."

LT BRYSON Nous y arrivons. Je lis et je cite d'autre part dans la première moitié de la page 4 : ".. environ en dehors de la branche Reichsbank, il y a environ 6 millions de R.M. Mefo qui peuvent être décomptés contre payement direct à n'importe quel moment à la Reichsbank et ce fait représente un danger continuel pour la monnaie"

Enfin, je cite le paragraphe de conclusion du memorandum. "...Nous sommes convaincus que les conséquences sur la monnaie produites par la politique des derniers dix mois peuvent être amendées et que le danger d'une inflation peut être éliminé une fois de plus en maintenant strictement l'équilibre du budget. Le Führer et le chancelier du Reich lui-même ont rejeté publiquement à diverses reprises une inflation parce que stupide et sans utilité.

"Nous demandons donc lesmesures suivantes :

I° - Le Reich aussi bien que tous les autres bureaux publics ne doivent pas encourir des dépenses ni

H0469 - 0030

assumer des garanties et des obligations qui ne peuvent être couvertes par des tâches ou par les fonds qui peuvent être trouvés par des emprunts sanstroubler le marché.

2° - Afin d'exécuter ces mesures d'une façon effective, un contrôle fonancier complet sur toutes les dépenses publiques doit être instauré et rendu au ministre des Finances du Reich

3° - Le contrôle des prix doit être rendu effectif ; la mauvaise administration doit être éliminée

4° - L'utilisation de la monnaie et des marchés doit être à la seule discrétion de la Reichsbank."

H0469 - 0031

Il est clair que la crainte de Schacht était fondée, et c'est la complète explication de son départ de la scène . Il avait de bonnes raisons de craindre . En fait le Ministre des Finances avait déjà compris la situation en Septembre I938 . Je cite ici le document EC 4I9 .USA 62I qui a déjà été versé au dossier et qui consiste en une lettre datée du Ier Septembre I938 de Krosigk à Hitler dans laquelle Krosigk parlait d'une crise financière menaçante . Je cite au bas de la page 2 /

LE PRESIDENT.- N'est-ce pas déjà cumulatif de ce que vous venez de dire ?

LT BRADY O BRYSON. Nous serons heureux de le passer . Schacht n'avait pas seulement peur d'une crise financière mais il craignait aussi d'être considéré comme responsable personnellement . Je verse au dossier un certificat d'Emil Pohl , Directeur à la Reichsbank et collaborateur de Schacht , du 8 Novembre I945, et portant le numéro de document EC 438 .USA 646 . Je cite au bas de la deuxième page :

" Quand Schacht vit que la situation risquée qu'il avait provoquée devenait insoluble, il fut de plus en plus anxieux d'en sortir . Ce désir de sortir d'une mauvaise situation fut pendant longtemps le leit motiv des conversations de Schacht avec le Directeur de la Banque ."

A la fin Schacht échappa en donnant délibérément sa démission de la Reichsbank . Je verse au dossier la pièce des Etats-Unis 647, qui consiste en extraits d'un interrogatoire de von Krosigk, du 24 Septembre I945 Je désire lire plusieurs déclarations de Krosigk, commençant au bas de la page 2 :

H0469 - 0032

"Je demandais à M.Schacht de financer le Reich à la fin du mois et de lui prêter la somme de I00 à 200 millions . Cette procédure, tout à fait inusuelle, avait été utilisée par nous depuis des années et nous avions eu l'habitude de rendre cet argent quelques jours plus tard . Cette fois-ci Schacht refusa et il dit qu'il ne voulait pas financer parce qu'il voulait montrer clairement à Hitler que le Reich faisait banqueroute . J'essayais d'expliquer que ce n'était pas la véritable raison, car la question de financement de très petites sommes pendant quelques jours n'amènerait jamais Hitler à la conviction que le financement était impossible . Autant que je m'en souviens Funk dit quelque chose à Hitler concernant cette conversation, et Hitler demanda à Schacht de venir le voir . Puis ce fut la démission de Schacht ."

C'est l'interrogatoire de von Krosigk du 24 Septembre I945 . Continuant à la page 3 :

"Question : Schacht vous a-t-il jamais dit qu'il voulait démissionner parce qu'il était en opposition avec la continuation du réarmement ?

"Réponse : Non, il ne l'a jamais dit mais dans plusieurs conversations, il dit plusieurs fois qu'il avait des conflits avec Goering , si bien que je ne pris pas la chose au sérieux .

"Question : Eb bien, disons-le sous cette forme : Schacht a-t-il jamais dit qu'il voulait démissionner parce qu'il réalisait que l'étendue du programme de réarmement le menait à la conclusion qu'il était un préparatif à la guerre ?

"Réponse : Non, il ne l'a jamais fait .

"Question : Est-ce qu'on vous a jamais rapporté que Schacht avait dit quelque chose dans ce genre ?

H0469-0033

"Réponse : Non .

"Question : Après que Keitel prit le poste de chef de la Wehrmacht , y avait-il encore des réunions entre Schacht et Keitel ? à la place de Blomberg ?

"Réponse : Oui .

"Question : Schacht á-t-il jamais dit quelque chose à ces réunions indiquant qu'excepté la question technique du financement par la Reichsbank directement il était opposé à un programme de réarmement ou opposé au budget de la Wehrmacht ?

"Réponse : Non , je ne pense pas qu'il l'ait jamais fait ." Fin de la citation .

L'accusé Goering a aussi confirmé ce témoignage. L'interrogatoire de Goering du I7 Octobre I945 est la pièce USA 648 , je lis la deuxième moitié du bas de la page :

"Question : je voudrais vous poser cette question : Schacht futil renvoyé de la Reichsbank par Hitler pour avoir refusé de participer encore une fois au programme de réarmement ?

"Réponse : Non ., mais en raison de son attitude tout à xxx[illegible] fait impossible dans cette question concernant cette avance qui n'avait aucun rapport avec le programme de réarmement ."

Hitler renvoya Schacht de la Reichsbank le 20 janvier I939 . Je verse au dossier le document EC 498 USA 649 qui comprend une note d'Hitler à Schacht lui annonçant sa démission .

De tout ce qu'on vient de voir, il est clair que la démission de Schacht ne réfléchissait aucunement qu'il s'éloignait des vues d'Hitler à cause d'une agression . Ce fait se trouve lui aussi dans le document EC

H0469 - 0034

I97 . US 650 qui est une lettre d'Hitler à Schacht datée du I9 janvier I939 et dont je voudrais lire le texte : je cite :

"A l'occasion de votre rappel de service en tant que Président du Directorat de la Reichsbank , je saisis l'occasion de vous exprimer ma gratitude la plus sincère pour les services que vous avez rendus d'une façon répétée à l'Allemagne, et à moi personnellement en cette qualité, durant de longues années difficiles . Votre nom, par dessus tout, sera toujours en relation avec la première époque du réarmement de l'Allemagne . Je suis heureux de pouvoir m'assurer de vos services pour la solution de nouveaux devoirs, comme Ministre du Reich ."

En fait, Seh acht continua en tant que Ministre sans portefeuille jusqu'en Janvier I943 .

Je désire conclure en disant que la preuve montre : I° : que l'oeuvre de Schacht fut indispensable à l'accès d'Hitler au pouvoir, et au réarmement de l'Allemagne .

2° que Schacht fut personnellement disposé favorablement à l'agression et savait qu'Hitler avait l'intention de briser la paix et en fait la brisa .

3° Schacht se retira pour des raisons qui étaient absolument sans relations avec l'imminence d'une agression illégale .

Aussi longtemps qu'il resta au pouvoir Schacht travailla avec beaucoup de zèle à la préparation d'une guerre d'agression comme tous ses collègues . Il fut sans aucun doute, très utile à ce sujet . Son aide dans la première phase de la conspiration rendit leurs crimes futurs, possibles . Quand il se retira de la scène cela ne réflétait pas un sentiment moral contre l'usa-

H0469 - 0035

ge d'une guerre d'agression , mais ~~sentiment~~ comme instrument de politique nationale . Il lutta personnellement pour se maintenir à son poste , mais lorsqu'il le perdit il avait déjà terminé sa tâche dans la conspiration, à savoir, donner à Hitler et à ses collègues les moyens et le plan économique nécessaires pour lancer et maintenir l'agression . Nous ne croyons pas qu'ayant préparé la Wehrmacht pour un assaut contre le monde, il pourrait avoir maintenant l'autorisation de trouver refuge dans sa perte de pouvoir avant que le coup ne fut frappé .

Ceci termine ma présentation contre l'accusé Schacht . Le lieutenant Meltzer me suit avec l'exposé de la cause américaine contre l'accusé Funk .

LT BERNARD D. MELTZER.- Plaise au Tribunal, Les documents prouvant la responsabilité de l'accuszé Funk ont été rassemblés dans un livre de documents marqués des lettres HH , qui ont été fournis au Tribunal et à la Défense , ainsi que les Mémoires . Les documents ont été rangés chronologiquement dans l'ordre de la présentation et pour faciliter la référence, les pages du Livre de Documents ont été numérotées consécutivement . Je tiens à reconnaitre la valeur de la collaboration de M.Sydney Jacobi pour le choix et l'analyse de ces documents .

Nous avons l'intention de soumettre les preuves concernant Funk quant à sa participation dans la conspiration :

I° sa participation dans la prise du pouvoir nazi.

2° son rôle dans le ministère de la Propagande et les agences affiliées, et sa responsabilité pour les activités de ce ministère .

3° sa responsabilité pour l'élimination incessante des juifs , d'abord des soi disant professions cultu

H0469 - 0036

relles, puis de toute l'économie allemande .

4° sa collaboration dans la tâche allemande à laquelle toute autre tâche était subordonnée, la préparation de la guerre d'agression .

Enfin, nous avons l'intention de mentionner brièvement les preuves concernant sa participation active dans le déclenchement de la guerre d'agression .

Nous passons maintenant à la preuve montrant que l'accusé Funk favorisa activement l'accès au pouvoir des conspirateurs et la consolidation de leur contrôle sur l'Allemagne .

Peu après qu'il adhéra au parti Nazi, l'accusé Funk commença à occuper des postes importants, d'abord au sein du Parti puis, au sein du Gouvernement allemand . Les postes de Funk en général ont été indiqués dans le document 3533 PS, qui est une déclaration signée à la fois par l'accusé Funk et par son avocat. Ce document a été fourni dans les 4 langues et une copie dans chaque langue se trouve dans chacun des livres de documents. Je demande que ce document qui est la pièce USA 65I soit versé au dossier sans avoir besoin de le lire entièrement. Le Tribunal verra qu'il y a des réserves après certains articles qui se trouvent dans le 3533 PS. Ils ont été insérés par l'accusé Funk, les mots qu'il a barrés se trouvent entre parenthèses, ses commentaires sont soulignés et suivis d'une astérisque. Nous avons l'intention d'éviter d'ennuyer le Tribunal avec une discussion détaillée de tous les points en litige. Ainsi, nous avons réuni dans le 3533 PS des extraits de certaines publications allemandes et ce document a été aussi fourni dans les 4 langues. D'autre part, nous pensons que le Tribunal peut considérer la preuve comme acquise, des publications exposées dans le document 3563 PS. Pour faciliter la référence, nous demandons que ce document soit versé au

H0469 - 0037

dossier, comme USA 652, en relation avec l'article b e, haut de la page I du document 3533 PS . Le Tribunal le trouvera pages I à I8 de ce document et il verra que l'accusé Funk a en effet nié qu'il était le conseiller économique d'Hitler vers I930 . Cependant des extraits des 4 publications allemandes exposées pages I et 2 du document 3565 PS contredisent directement cette assertion . Nous pensions qu'il sera clair, d'après ces deux documents, que l'accusé Funk, peu après avoir adhéré au Parti, commença à agir comme l'un des cercles intérieurs nazis .

En outre, en tant que théoricien et économiste du Parti durant les jours de I932, il contribua de façon significative en établissant ses slogans économiques . A ce sujet je mentionne le document 3505 PS, biographie intitulée "Walter Funk, une vie pour l'Economie" . Cette biographie fut écrite par un certain Oesterreich, en allemand, et publiée par l'Edition centrale du Parti nazi . Je verse le document au dossier comme USA 653 .

Je cite de la page I de la traduction de ce document au centre de la page -la page correspondante du document allemand se trouve page 8I - :

"En I93I il devint membre du Reischtag . Le document de son activité à l'époque est l 'Programme de construction économique du NSDAP' qui fut rédigé par lui pendant la seconde partie de I932 et reçut l'approbation d'Adolf Hitler, et fut déclaré bon pour tous les chefs de Gau orateurs et conseillers de Gau, et autres membres du Parti ."

Ainsi les slogans de l'accusé Funk devinrent l'évangile économique des organisateurs du Parti .

L'accusé Funk cependant fut plus que l'un des théoristes économiques du Parti nazi . Il fut aussi impliqué dans l'oeuvre très pratique des contributions de campagne

H0469 - 0038

pour le Parti . En tant qu'officier de liaison entre le Parti et les industriels allemands, il aida à obtenir le support des industriels ,financier et politique pour Hitler . L'accusé Funk dans son interrogatoire du 4 Juin I945 admit qu'il aida à financer la campagne d'élection très critique de I932-I933 . Je verse au dossier le document 2828 PS.USA 654 . Je cite du bas de la page 43 ...

LE PRESIDENT- Est-ce que tout cecu n'est pas cumulatif ? ce sont des preuves détaillées pour montrer ce que l'accusé a déjà reconnu page I . Il était membre du Parti, Président du Comité d'armement etc ... et maintenant vous nous expliquez tous les postes qu'il a occupés . Il est peut-être inutile d'entrer dans tous ces détails .

LT MELTZER.- La reconnaissance de tous ces postes n'indique pas duntout la participation de l'accusé au programme du parti Nazi . Il nous semblait utile de montrer cette parti de son activité .

LE PRESIDENT.- Si vous dites qu'il n'y a rien dans ces postes qui prouve ce que vous allez montrer, alors continuez .

LT MELTZER.- L'accusé Funk dans un interrogatoire du 4 Juin I945 reconnut qu'il aida à financer la campagne d'élections .

LE PRESIDENT.- Vous voyez, le titre que vous avez donné montre qu'il contribua à l'accès au pouvoir C'est indiqué de 'A' jusqu'à 'U' page I . Est-ce une preuve qu'il contribua à l'accès au pouvoir ? Est-il besoin de prouver qu'il obtint des fonds ?

LT MELTZER.- Je voudrais mentionner son activité concernant les fonds . Il assista à une réunion à Berlin

H0469 - 0039

au début de I933 . Le but principal de cette réunion était d'obtenir des fonds . Je rappelle le document indiquant ce qui se passa à cette réunion, pour montrer que Goering et Hitler exposèrent certains principes fondamentaux du programme n azi . Le rapport de cette réunion se trouve dans le document 2828 PS , page 28 du Livre de documents, d'où je cite les questions et réponses suivantes :

"Question : On nous a dit que vers I933, certains industriels assistèrent à une réunion dans la maison de Goering avant l'élection de mars . Savez-vous quelque chose à ce sujet ?

" J'étais présent à la réunion . L'argent ne fut pas demandé par Goering, mais par Schacht . Hitler quitta la chambre, et Schacht fit un discours demandant l'argent pour les élections . Je n'étais là que comme un observateur impartial, étant donné que j'étais en termes amicaux avec les industriels ."

Le caractère et l'importance de l'oeuvre de Funk avec les industriels , est montré dans la biographie de Funk dont j'ai déjà parlé , et j'attire l'attention du Tribunal sur les pages 83 et 84 de ce livre

LE PRESIDENT.-Je ne comprends pas pourquoi vous avez lu ce passage .Si vous voulez prouver qu'il était à cette réunion, vous n'avez qu'à dire qu'il y était . Les deux phrases que vous avez lues ne nous aident pas .

LT MELTZER.- Ces deux phrases se rapportent non à la réunion mais à la biographie qui résume la contribution de Funk à l'accès au pouvoir des nazis . Je croyais qu'il serait intéressant pour le Tribunal de voir l'attitude d'un écrivain allemand sur cet aspect de la carrière de l'accusé .

LE PRESIDENT.- Ces phrases semblent seulement

H0469-0040

mentionner la réunion .

LT MELTZER.- Je mentionne les pages 32 et 33 du livre de Documents et je voudrais lire brièvement un passage de la biographie .

"Aussi importantes que les actions de Funk dans ce champ de programme des années I93I-I932, furent ses activités à cette époque en tant qu'officier de liaison du Fuhrer avec les industriels allemands , les commerçants et les hommes de finance . Sur la base de son oeuvre passée, ses relations personnelles avec les chefs économiques allemands étaient larges et étendues . Il pouvait maintenant les enrôler au service d'Hitler et non seulement répondre à leurs questions de façon autorisée mais encore les convaincre et obtenir leur aide pour le Parti . A ce moment c'était une oeuvre très importante et chaque succès obtenu était un renforcement moral, politique et économique pour la force combattante du Parti , et détruisait l'idée que le National-socialisme était simplement un parti de haine de classes et de combat de classes ."

LE PRESIDENT.- Je ne vois pas que cela ait prouvé quoi que ce soit .

LT MELTZER.- Après que Funk eut aidé Hitler à devenir Chancelier , en tant que chef de la Presse du Gouvernement allemand , il participa aux premières réunions du Cabinet, au cours desquelles les conspirateurs établirent les plans et la stratégie grâce auxquels ils assurèrent la promulgation du décret présidentiel d'urgence, le 24 mars I933 . La présence de Funk à ces réunions est révélée par les documents 2962 PS et 2963 PS qui ont déjà été versés au dossier . Le Tribunal se souviendra que ce décret marqua la véritable prise du pouvoir .

H0469 – 0041

Peu de temps après l'accusé Funk eut un rôle très important dans le ministère de la Propagande .Ce Ministère fut une des institutions les plus importantes et les plus néfastes des institutions nazies et cette propagande était fondamentale pour la réalisation du programme nazi aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Allemagne Ce ministère fut établi le I3 mars I933 avec Goebbels comme chef et l'accusé Funk comme sous-secrétaire, c'est à dire le deuxième en chef . En tant que sous-secrétaire l'accusé Funk fut non seulement le principal aide de Goebbels mais aussi l'organisateur de la machine de propagande, large et complexe du nazisme . Je verse au dossier le document 350I PS, page 47 du Livre de documents, et USA 657 Ce document est un témoignage signé le I9 Décembre I945 par Max Amann qui occupa la position de Chef du Reich de la Presse et Président de la Chambre de Presse du Reich . Je voudrais lire la seconde phrase du paragraphe I et le paragraphe 2 .

LE PRESIDENT.- Quelle page ?

LT MELTZER.- Le document n'a qu'une page . C'est la page 47 du Livre de documents .

" En exécutant mes devoirs et responsabilités je me familiarisais avec les opérations et l'organisation du Ministère de la Propagande et de l'éducation du Reich Walter Funf était pratiquement le Ministre du Ministère de la propagande et de l'Education . Il était l'âme du ministère et sans lui, Goebbels n'aurait pas pu l'établir . Goebbels me dit une fois que Funk était son homme le plus important . Funk exerça un contrôle important sur tous les moyens d'expression en Allemagne par la Presse, le théâtre, la radio et la musique . En tant que Chef de la Presse dans le Ministère Funk avait des

H0469 - 0042

réunions journalières avec le Fuhrer et une conférence de presse quotidienne au cours de laquelle il promulguait les directives concernant les documents qui devaient être publiés par la presse allemande ."

En outre de son poste de sous-secrétaire, Funk avait aussi d'autres postes très importants au Ministère de la Propagande. Ces situations ont déjà été indiquées dans le document 3533 PS

Je voudrais montrer d'une façon particulière la situation de Funk comme vice-président de la Chambre de Culture du Reich , situation qui était reliée à ses fonctions au Ministère de la Propagande Ces deux postes étaient très importants . Le premier concernait les activités créatrices dans l'intérêt des objectifs politiques et militaires nazis, le second concernait l'élimination de tous les juifs des professions culturelles . Une discussion des méthodes par lesquelles ceci fut exécuté a été incluse dans un Mémoire , USA E . Nous n'entrerons pas maintenant dans les détails .

Etant donné le rôle important joué par Funk dans le ministère de la Propagande, il est naturel de trouver des écrivains nazis insistant sur sa responsabilité dans la perversion nazie de la culture, et j'attire l'attention du Tribunal sur les pages 94 et 95 de la biographie d'Ostreich dont j'ai déjà fait mention .

Après que l'accusé Funk eut quitté le ministère de la Propagande et devint ministre de l'Economie en I938 il continua à favoriser la campagne anti-juive . Par exemple le I4 Juin I938 il signa un décret établissant l'enregistrement des entreprises juives . Ce décret qui fut le fondement de la persécution impitoyable qui suivit se trouve dans le RGB I938 partie I, page 627 . Je demande que le Tribunal considère ce journal et toutes les réfé-

H0469 - 0043

rences qui y sont attachées, comme preuve . Puis-je ajouter que le Mémoire sur l'accusé Funk donne le numéro de traduction et de documents des décrets et des autres publications que je demande au Tribunal de considérer comme preuve acquise .

LE PRESIDENT.- Nous allons suspendre , mais avant de le faire je voudrais demander quelque chose à Sir David Maxwell Fyfe . Je vois que M.Fillimore se propose de faire entendre certains témoins . Le Tribunal voudrait savoir quels sont ces témoins et quel sera le sujet de leur témoignage .

SIR DAVID MAXWELL FYFE.- Le Tribunal veut-il le savoir maintenant ?

LE PRESIDENT.- Si vous le pouvez .

SIR DAVID MAXWELLE FYFE.- Le premier témoin est le capitaine de corvette Mehle qui était capitaine de l'état-major de Doenitz et il prouvera la promulgation de I942, I7 Septembre, de Doenitz . Ce sera je crois son principal sujet . Il parlera aussi de la destruction des navires .

Le second témoin est le lieutenant Heisig . Il traitera des instructions de Doenitz concernant la destruction des navires marchands . Ce sont les points principaux .

LE PRESIDENT.- Je vous remercie .

L'AUDIENCE EST LEVEE A I2.45

-:-:-:-:-

567
7
H

Harlan

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

Séance du 11 Janvier 1946

reprise à 14 heures sous la présidence

de Lord Justice LAWRENCE

Lieutenant MELTZER - Plaise au Tribunal...

M. LE PRESIDENT - Avez-vous l'intention d'appeler des témoins cet après-midi.

Lieutenant MELTZER - Non, nous n'avons pas l'intention d'appeler quelqu'un.

M. LE PRESIDENT - Au sujet de cas de Funk ?

Lieutenant MELTZER - Non, Monsieur.

M. LE PRESIDENT - Ou contre quelqu'un d'autre ?

Lieutenant MELTZER - Si, je crois que M. Dodd vous expliquera mieux que moi.

M. DODD - Un témoin sera cité concernant les accusés Rosenberg, Funk, Frick, Sauckel et Kaltenbrunner. Cet homme aurait été appelé au moment où nous avons présenté les autres preuves, mais il n'était pas disponible à ce moment-là.

Lieutenant MELTZER - Plaise au Tribunal, avant la suspension d'audience, nous parlions du rôle de Funk dans la persécution économique des Juifs. Ainsi que vous vous en souviendrez, en Novembre 1938, la mort de Von

H0469-0044

H0469 - 0045

11/1/46

14 h. à 15 h.

Rath à Paris fut exploitée par les Nazis, comme prétexte pour intensifier la persécution des Juifs. Cette nouvelle politique visait l'élimination complète des Juifs de la vie économique de l'Allemagne. Les preuves que nous présenterons montreront que l'accusé Funk a pris une part importante, autant à la mise sur pied qu'à l'exécution de cette politique.

J'attire l'attention du Tribunal sur le document n° 1.816 PS, qui a déjà été présenté. Ce document est un compte-rendu d'une réunion pour la question juive C'est à la page 52 du Livre de documents. Goering présidait cette réunion, le 12 Novembre 1938. A l'ouverture de cette réunion, l'accusé Goering a dit - je cite : (première page, premier paragraphe de la traduction ; la page correspondante du document allemand est également la première page)

"La réunion d'aujourd'hui est de nature décisive. J'ai reçu une lettre écrite sur les ordres du Fuehrer demandant que la question juive soit maintenant et une fois pour toutes coordonnée et résolue d'une façon ou d'une autre."

L'accusé Funk a pris part à cette réunion, et il avait une loi toute prête qu'il a soumise, avec les explications suivantes - je cite le document 1.816 PS, page 15.

M. LE PRESIDENT - Quelle page ?

Lieutenant Weltzer - Page 15 du document, et page 60 du Livre de documents.

"J'ai préparé une loi disant qu'à partir du 1er Janvier 1939, les Juifs auront l'interdiction de posséder des magasins de détail ou des établissements de

H0469 - 0046

-vente en gros, de même que des boutiques d'artisans indépendantes. Il leur sera aussi interdit d'avoir des employés ou de vendre des produits sur le marché : si une boutique juive travaille, la Police la fermera.

"A partir du 1er Janvier 1939, un Juif ne peut plus être employé qomme entrepreneur, ainsi qu'il est stipulé dans la loi pour l'Organisation de la Main-d'oeuvre nationale, du 20 Janvier 1934."

Je crois que nous n'avons pas besoin de lire le reste. Cette loi, de l'accusé Funk, a trouvé sa place et a été publiée dans le Reichsgezetzblatt. Le 12 Novembre 1938, l'accusé Gœring a signé un décret appelé - je cite :

"Pour l'élimination des Juifs de la vie économique allemande"

Et dans la quatrième partie, il a autorisé l'accusé Funk à utiliser les possibilités de ce décret en faisant les lois et règlements nécessaires. On peut voir des dispositions de ce décret au Reichsgezetzblatt de 1938, première partie, page 1.580. Ceci vous montrera que le titre : "Pour l'élimination des Juifs de la vie économique allemande" était bien mérité.

Peu de temps après la promulgation du décret du 12 Novembre l'accusé Funk a prononcé un discours sur la question juive dans lequel il indique clairement que le programme de persécutions économiques n'était qu'une partie d'un programme plus vaste d'extermination. Il se vantait que le nouveau programme assurait l'élimination complète des Juifs de l'économie allemande.

Je présente comme preuve le document 3.545 PS, pièce USA 659. Ce document figure à la page 76 du Livre de documents, et est une copie photographiée et certifiée

H0469-0047

de la deuxième page du Frank Furter Zeitung du 17 Novembre 1938. Je citerai une partie de ce discours :

"L'Etat et l'économie constituent une unité et doivent être dirigées d'après les mêmes principes. La meilleure preuve de ceci a été montrée par le développement récent du problème juif en Allemagne. On ne peut pas exclure les Juifs de la vie politique, et les laisser vivre et travailler dans la sphère économique."

Je ne lirai pas le reste de cet extrait, en demandant au Tribunal de bien vouloir considérer comme acquis ce discours publié dans un journal allemand, le Frank Furter Zeitung.

Je désire parler d'un autre décret signé par l'accusé Funk lui-même, le 3 Décembre 1938. C'est un décret qui imposait d'autres mesures très sévères aux Juifs, soumettait leurs propriétés à la confiscation et à la liquidation obligatoire. Ce décret figure au Reichsgezetzblatt de 1938, première partie, page 1.709.

L'accusé Funk a admis, et a regretté sa responsabilité dans la persécution économique des Juifs. Je présente comme preuve le document 3.544 PS, pièce USA 660. Ce document, qui est le dernier concernant ce cas est un interrogatoire de l'accusé Funk, en date du 22 Octobre 1945. Vous le trouverez à la page 102 et 103 du Livre de documents. Je désire citer une partie des pages 26 et 27 de l'interrogatoire - la page correspondante de la traduction en allemand est la page 21. Je me propose de citer des extraits assez importants, et je dois souligner que par moments, il a essayé de se justifier. Je cite :

"Q. - Tous les décrets chassant les Juifs de l'industrie venaient de vous, n'est-ce pas ?

"R. - (je passe les neuf premières lignes de la

H0469 - 0048

réponse) Quant à ma participation dans les affaires juives j'en suis responsable, et je l'ai regretté plus tard. J'ai regretté plus tard d'y avoir participé. Le parti faisait pression pour que je sois d'accord sur la confiscation de la propriété des Juifs. J'avais plusieurs fois refusé, mais plus tard, quand les mesures anti-juives furent décrétées et que la force fut utilisée contre les juifs, on aurait du faire quelque chose de légal pour empêcher le pillage et la confiscation des biens juifs.

"Q.- Vous savez que le pillage est tout ce qui a été fait l'a été à l'instigation du parti, n'est-ce pas ?

"R.- (ici l'accusé à pleuré et a répondu:) Oui certainement, c'est à ce moment-là que j'aurais du démissionner, en 1938; et de cela je suis coupable, je suis coupable, j'admets que je suis coupable."

Au Ministère de la Propagande, l'accusé Funk, comme nous l'avons vu , a aidé à unifier le peuple Allemand en vue de la Guerre. Lorsqu'il devint Ministre de l'Economie et lorsqu'il obtint d'autres situations, il se servit plus directement de ses talents en faveur des conspirateurs, et de leur tâche principale: les préparatifs de guerre. Avant que Funk devint Ministre de l'Economie à la suite de Schacht en 1938, il y avait eu une réorganisation importante des fonctions de ces Ministères, qui l'ont fait rentrer dans le Plan de quatre ans comme Commandant suprême de l'Economie militaire allemande. Cette réorganisation se poursuivit à la suite d'un décret en date du 4 Février 1938, signé par Goering en qualité de Commissaire pour le plan de quatre ans. Ce décret figure dans un bulletin officiel de Goering, paraissant tous les mois. " Plan de Quatre ans," volume 2, 1938 page 105." Je demande au Tribunal d'accepter cette publication comme preuve acquise.

H0469 - 0049

Je ferai remarquer que ce décret rend très clair le fait que l'accusé Funk a eu une place importante dans la mobilisation économique. En 1938, il était responsable de la préparation de l'économie de guerre allemande. Un décret le nomma Chef plénipotentiaire pour l'Economie, et il eu a faire le travail que l'accusé Schacht avait fait autrefois. Je parle du document 2.194 PS, qui a déjà été présenté comme preuve. Ce document qui est à la page 111 du Livre de document est une lettre datée du 6 Septembre 1932. Cette lettre transmet une copie de la loi de Défense du Reich, du 4 Septembre 1938, C'est cette loi dont nous allons nous occuper maintenant. Je désire citer un extrait de la 4ème page de la traduction, paragrahe 2 au paragraphe 4.

"C'est la tâche du GBW - c'est-à-dire Chef plénipotentiaire pour l'Economie - de mettre toute la puissance économique au service de la Défense du Reich, et de sauver économiquement la vie de la Nation Allemande. Sont sous ses ordres le Ministre du Reich de l'Economie, le Ministre du Reich de l'alimentation et de l'agriculture, le Ministre du Reich du Travail, et ainsi de suite."

"De plus, il est responsable pour diriger les finances de la Défense du Reich, tant pour le Ministère des Finances du Reich que pour la Reichsbank."

"Le GBW doit prendre en considération les demandes de l' OKW, qui sont d'importance considérable pour les Forces Armées, et doit assurer les conditions économiques pour la production de l'industrie de l'armement, ainsi que les demandes sous ordre de l'OKW et d'après ces demandes."

Cette loi répète les lois pour la Défense du Reich de 1939 et je ne vais pas les répéter. Je voudrais

H0469 - 0050

néanmoins souligner que cette loi de guerre, à la demande d'Hitler, a été gardée secrète. Elle était signée par l'accusé Funk parmi d'autres, comme Chef Plénipotentiaire pour l'Economie. Vous trouverez la signature de l'accusé Funk à l'avant-dernière page des documents. J'attire votre attention sur le nom de celui qui l'a signée avec lui.

L'accusé Funk, au cours d'un discours qu'il a prononcé le 14 Octobre 1939, a expliqué comment, comme Plénipotentiaire en Chef de l'Economie, il avait, pendant une année et demie avant l'agression contre la Pologne, poussé les préparatifs pour l'économie de guerre du Reich, en vue des guerres. Je présente le document 3.324 PS, pièce américaine USA 661. Ce document est un livre allemand écrit par Borndt et von Wodel, intitulé, dans la traduction anglaise : "L'Allemagne au combat". Dans ce livre figure le discours de Funk. Je cite maintenant la 2ème page de la traduction du document 3.324 PS, à la page 116 du Livre de documents. Cette traduction n'est pas facile à consulter et avec l'autorisation du Tribunal, sans modifier son sens, je vais la résumer.

" Bien que tous les services économiques et financiers aient travaillé au Plan de Quatre ans, sous le commandement du Maréchal Goering, les préparatifs économiques de l'Allemagne pour la guerre avaient secrètement été avancés pour beaucoup plus d'un an, dans un autre secteur, c'est-à-dire qu'on avait formé un appareil national pour guider l'économie spéciale de guerre, qui devrait entrer en action dès que la guerre serait commencée. A cet effet, tous les services économiques ont été réunis sous une seule autorité administrative, c'est-à-dire le Plénipotentiaire Général pour l'économie, et le Fuehrer m'a nommé pour occuper

H0469-0051

cette position, il y a un an et demi."

M. LE PRESIDENT - Quelle est la date de ceci ?

Lieutenant MELTZER - La date de ce discours est le 14 Octobre 1939.

Dans ces deux services, comme Chef plénipotentiaire de l'économie, et Ministre de l'économie, l'accusé Funk, naturellement, connaissait les demandes du programme des conspirateurs, du point de vue de l'économie allemande. A ce sujet, j'attire l'attention du Tribunal sur le document 1.301 PS, qui a déjà été présenté comme preuve. Ainsi que vous vous en souviendrez, ce document est un compte-rendu très secret d'une conférence au bureau de Gœring, le 14 Octobre 1938. Vous le verrez à la page 142 du Livre de documents. Je vais résumer les extraits qui nous intéressent :

Pendant la conférence, Goering a parlé de la situation mondiale, et des directives d'Hitler pour organiser un programme d'armement gigantesque. Il a demandé au Ministère de l'Economie d'augmenter les exportations, afin d'avoir assez de devises étrangères pour "démarrer" avec les questions d'armement. Il a dit que la Luftwaffe devait être multipliée par cinq, et que l'Armée devait accélérer la production des armes. Les paroles de l'accusé Goering s'adressant à Funk, parmi d'autres, étaient les paroles d'un homme en guerre. Ses demandes d'augmentation de l'aviation et des armements pour une guerre d'agression étaient les paroles d'un homme qui poursuivait un but d'agression.

Après que Schacht eut démissionné, Funk fut un personnage important dans la préparation des plans pour le financement de la guerre. Ceci était normal. Funk, après

H0469 – 0052

1939, eut trois situations très importantes dans le financement de la guerre : nous avons déjà dit qu'il était Ministre de l'Economie, Plénipotentiaire pour l'Economie, et de plus il fut Président de la Reichsbank.

Le rôle de Funk pour le financement de la guerre est démontré dans le document 3.562 PS, que je présente comme preuve, sous le numéro USA 662. Ce document a été trouvé dans les archives qu'on a capturé au Ministère de l'Economie du Reich. Il consiste en partie d'une lettre du Plénipotentiaire en Chef de l'Economie, signée pour lui par le Dr Posse. Cette lettre est datée du 1er Juin 1939, et comprend les minutes d'une conférence concernant le financement de la guerre.

Cette réunion était présidée par le sous-secrétaire de Funk, Dr Landfried. Un exemplaire de ce document est déjà présenté comme preuve, et porte une note dans la marge, à la première page, au bas de la page à gauche, en date du 5 Juin, qui dit que le document - je cite : "... doit être montré au Ministre (c'est-à-dire Funk) pour qu'il en soit informé."

Au cours de la réunion, à laquelle assistaient douze fonctionnaires (cinq d'entre eux dépendaient directement de l'accusé Funk) on discuta un memorandum concernant le financement de la guerre, qui avait été préparé par le Plénipotentiaire en Chef de l'Economie, le 9 Mai 1939. Je désire citer brièvement la deuxième page de la traduction en anglais, qui est à la page 53 du Livre de documents.

"Ensuite, un compte-rendu fut rédigé concernant les notes sur la question du financement de la guerre, à l'intérieur du pays, le 9 Mai de cette année. On a discuté des chiffres qui m'ont été donnés par le Ministre des Finances du Reich. On a montré que le Plénipotentiaire Général

H0469 - 0053

pour l'économie doit s'intéresser d'abord à introduire dans la législation des finances de guerre l'idée d'un financement des dépenses de guerre par anticipation sur les revenus futurs qui sont escomptés après la guerre."

Je désirerais citer un autre extrait de ce memorandum, qui est à la 2ème page de la traduction anglaise, page 153 du Livre de documents :

"Le Sous-secrétaire Newmann, tout d'abord, a proposé de discuter la question de savoir si la production pourrait, d'après les prévisions, satisfaire les demandes de l'Armée, surtout si les demandes de l'Armée, ainsi que cela figurait au compte-rendu, montaient jusqu'à environ 14 milliards, au cours des premiers trois mois de guerre. Il déclara que si le potentiel de production du territoire du Reich était pris comme base, il doutait qu'on puisse augmenter la production dans de telles proportions."

Il est clair, ainsi, que l'accusé Funk, exerçait son autorité sur la plus grande partie de l'économie du Reich, dont l'organisation propre et la direction étaient effectivement orientées vers la préparation de la guerre. La machine de guerre dépendait des préparatifs économiques. Ceci était attribué à la contribution de l'accusé Funk pour les agressions nazies. Funk a contribué à ceci en connaissant parfaitement les plans d'agression militaire. Il devait savoir ceci, d'après un ensemble de facteurs, et d'après l'association très longue et intime de Funk avec le cercle des chefs nazis, ainsi que d'après la nature de ses fonctions officielles, d'après le désir de l'Allemagne nazie, qui voulait la guerre, d'après le fait que la force et la menace de force qui était un des premiers instruments de la politique nazie.

H0469 - 0054

Et le dernier élément dans la question de savoir si Funk était au courant est naturellement le fait que, à la même époque où Funk s'occupait des préparatifs économiques, des plans spécifiques pour l'agression étaient à l'étude, des plans qui plus tard devaient être poursuivis, et des plans qui ne pouvaient être poursuivis que si ils étaient synchronisés avec les mesures économiques nécessaires.

La question de savoir si Funk était au courant de ces projets, en considérant, à la lumière des facteurs décrits ci-dessus, l'évidence la plus spécifique et la plus directe qui a déjà été présentée dans cet exposé. Nous avons vu d'après le document 1.760.PS que l'accusé Funk avait dit à M. Messersmith que la prise de l'Autriche par l'Allemagne était une nécessité politique et économique, et qu'elle serait faite par tous les moyens nécessaires. Nous avons déjà parlé du document 1.301 PS dans lequel l'accusé Goering donne des directives qui ne pouvaient être comprises que comme directives pour préparer des dépenses économiques en vue d'une agression.

Le Document 3.562 PS a montré que l'accusé Funk établissait des plans pour financer la guerre, c'est-à-dire une guerre particulière : la guerre contre la Pologne. A ce sujet, je veux parler d'une autre preuve importante qui a déjà été présentée. C'est une lettre en date du 25 Août 1939, que Funk écrivait à Hitler. Dans cette lettre, Funk dit qu'il est heureux de voir ces moments révolutionnaires et de contribuer à ces évènements formidables. Il remerçie Hitler d'être d'accord avec ses propositions, destinées à préparer l'économie allemande pour la guerre.

De plus, nous avons les preuves montrant que

H0469 - 0055

l'accusé Funk personnellement, et grâce à ses représentants, a participé aux plans économiques qui ont précédé l'agression militaire contre l'Union Soviétique. J'attirerai l'attention du Tribunal sur le document 1.039 -PS qui démontre qu'en Avril 1941, l'accusé Rosenberg, qui avait été nommé Député pour centraliser les problèmes concernant l'occupation des Territoires de l'Est, c'est-à-dire l'Union Soviétique, a parlé à l'accusé Funk du problème économique qui se soulèverait quand les plans pour l'agression à l'Est seraient "mûrs". Le document 1.039 PS montre aussi que Funk a nommé le Dr Schletterer comme adjoint pour collaborer avec Rosenberg, en ce qui concernait l'exploitation des territoires à l'Est, et que Schletterer rencontrait l'accusé Rosenberg presque journellement.

Il est clair que les activités de l'accusé Funk s'étendent à toutes les phases du programme des conspirateurs, depuis le jour où ils ont pris le pouvoir jusqu'à leur défaite finale. Il aidait effectivement à la réalisation du programme nazi, un programme qu'il connaissait dès le début comme devant utiliser la terreur et la force à l'intérieur de l'Allemagne, et si nécessaire, à l'extérieur. Il porte là une responsabilité lourde et directe dans les crimes commis contre l'humanité, et dans les crimes commis contre la paix, ainsi que les crimes contre la guerre. Nous avons vu clairement que nous pouvons résumer les preuves selon lesquelles, en vertu de son activité au Ministère de la Propagande et au Ministère de l'Economie, il est responsable ~~deuxx~~ pour la persécution des Juifs et d'autres minorités, pour la mobilisation des Allemands en vue de la guerre, et pour l'affaiblissement de la volonté et de la valeur des vic-

H0469 - 0056

-times des conspirateurs voulant résister à l'agression.

L'accusé Funk, en tant que Ministre de l'Economie, connaissait étalement les buts des conspirateurs, et aussi en tant que Président de la Reichsbank et Plénipotentiaire en Chef de l'Economie, et il a participé activement à la mobilisation de l'économie allemande dans des buts agressifs. Dans ces fonctions, et comme membre du Conseil Ministériel pour la Défense et comme membre du Service du Plan Central, il a aussi participé à la déclaration de guerre d'agression et à la poursuite de cette guerre. En tant que membre du Service du Plan Central, il a dirigé les programmes pour l'exploitation et la dégradation des travailleurs étrangers, et pour l'esclavage de ces travailleurs. Il a aussi une responsabilité spéciale concernant le programme nazi d'esclavage.

Le Ministère Public Français va s'occuper de ceci en détail. De plus, les Ministères Publics Soviétique et Français présenteront les preuves démontrant que l'accusé Funk a participé activement au programme pour le pillage criminel des ressources des pays occupés.

M. THOMAS DODD - Plaise au Tribunal, nous aimerions appeler maintenant le témoin, Dr Franz Blaha.

M. LE PRESIDENT (au témoin) Votre nom est-il Franz Blaha ?

Dr BLAHA - Dr BLAHA.

M. LE PRESIDENT - Voulez-vous répéter ce serment : "Je jure par Dieu Tout-Puissant et Omniscient que je ne dirai que la pure vérité, ne retirerai rien et n'ajouterai rien."

H0469 - 0057

D. 14

11/1/46

14 h? à 15 h.

Dr BLAHA - (répète le serment mot à mot)

M. LE PRESIDENT - Vous pouvez vous asseoir si vous le désirez.

M. DODD - Vous êtes le Dr Franz Blaha, citoyen de Tchécoslovaquie, n'est-ce pas ?

R. - Oui.

Q. - Je comprends que vous savez parler l'allemand. Je suggère que nous vous posions les questions en allemand, bien que sache que vous êtes Tchécoslovaque. Ai-je raison ?

R. - (En tchèque) Dans l'intérêt de cette cause, je veux bien témoigner en Allemand, pour les raisons suivantes :

1°) Au cours des sept dernières années, qui sont le sujet de mon témoignage, j'ai vécu exclusivement Allemagne, ou dans un entourage allemand.

2°) Un grand nombre d'expressions spéciales techniques concernant ma vie dans les camps de concentration sont purement allemandes, et il n'y a aucun équivalent pour les traduire en d'autres langues.

Q. - Dr Blaha, par instruction et profession, vous êtes un docteur en Médecine.

R. - (en allemand) Oui.

Q. - En 1939, vous étiez directeur d'un hôpital en Tchécoslovaquie.?

R. - Oui.

Q. - Vous avez été arrêté, n'est-ce pas, par les Allemands, en 1939, après l'occupation de la Tchécoslovaquie ?

R. - Oui.

H0469 - 0058

D. 15

11/1/46

14 h. à 15 h.

Q. - Avez-vous été dans différentes prisons entre 1939 et 1941 ?

R. - Oui.

Q; - Et de 1941 jusqu'en Avril 1945, vous étiez interné au camp de concentration de Dachau ?

R. - Oui, jusqu'à la fin.

Q. - Quand ces camps furent libérés par les Forces Alliées ?

R. - Oui.

Q. - Vous avez signé une attestation le 9 Janvier de cette année, à Nuremberg, n'est-ce pas ?

R. - Oui.

Q. - Cette attestation, Plaise au Tribunal, est le document n° 3.249 PS. Je désire le présenter comme preuve maintenant. C'est la pièce américaine USA 663. Je crois que nous pouvons réduire l'interrogatoire d'environ les trois-quarts, grâce à cette attestation. J'aimerais la lire, car ceci résume une grande partie de ce que nous allons éclaircir ici. Je n'aurais pas demandé à la lire si nous avions eu le temps d'avoir la traduction en Français et en Russe, malheureusement, nous ne les aurons pas avant quelques jours.

"Je, soussigné, Franz Blaha, ayant prêté serment, dépose et déclare ce qui suit :

"J'ai étudié la médecine à Prague, Vienne, Strasbourg et Paris, et ai reçu mon diplôme en 1920. De 1920 à 1926, j'étais assistant des hôpitaux. En 1926, je suis devenu médecin-chef de l'hôpital d'Iglo, en Moravie Tchécoslovaquie. J'ai occupé ce poste jusqu'en 1939. Lorsque les Allemands sont rentrés en Techécoslovaquie, j'ai été pris comme otage, et maintenu comme prisonnier pour

H0469-0059

avoir coopéré avec le Gouvernement Tchécoslovaque. On m'a envoyé comme prisonnier au camp de concentration de Dachau, en Avril 1941, et je suis resté jusqu'à la libération du camp, au mois d'Avril 1945.

"Jusqu'en Juillet 1941, j'étais dans une compagnie disciplinaire. Après cela, on m'a envoyé à l'hôpital, et soumis à des expériences de typhoïde, sous la direction Dr Muermelstadt. Après ceci, je devais être soumis à une opération expérimentale. Je ne réussis à l'éviter qu'en déclarant que j'étais docteur. Si l'on avait su ceci auparavant, j'en aurais souffert, parce que les intellectuels étaient très maltraités dans la compagnie disciplinaire.

"En Octobre 1941, on m'a envoyé pour travailler à la plantation d'herbes médicinales, et plus tard dans le laboratoire pour le traitement de ces herbes. En Juin 1942, on m'a pris à l'hôpital comme chirurgien. Peu de temps après, je reçus l'ordre de faire une opération sur l'estomac de vingt prisonniers parfaitement sains. Comme je ne voulais pas faire cela, on m'a mis dans la pièce d'autopsie, où je suis resté jusqu'en Avril 1945. Pendant que j'étais là, j'ai fait environ 7.000 autopsies, en tout 12.000 autopsies ont été faites sous ma direction.

"Du milieu d'Avril 1941 jusqu'à la fin de 1942, quelques 500 opérations ont été faites sur des internés sains. Celles-ci étaient faites pour instruire des étudiants en médecine et docteurs SS et comprenaient opérations de l'estomac, de la vésicule biliaire, de la rate et de la gorge. Elles étaient faites par des étudiants et des docteurs qui avaient seulement deux années

H0469 - 0060

d'instruction, et bien que ces opérations étaient dangereuses et difficiles. Normalement elle n'auraient dû être faites que par des chirurgiens ayant au moins quatre ans de métier. Beaucoup d'internés sont morts sur la table d'opération, et beaucoup d'autres de complications ultérieures.

"J'ai fait l'autopsie de tous ces cadavres, le docteur qui surveillait ces opérations était le Dr Lang, ainsi que les Drs Muermelstadt, Walker, Ramsauer, et Mahr. Le Standartenfuehrer Dr Lolling assista souvent à ces opérations. Pendant que j'étais à Dachau, j'ai connu les différentes expériences médicales poursuivies sur les victimes humaines. Ces personnes n'étaient jamais des volontaires, mais étaient obligés de se prêter à ces opérations.

"Des expériences de paludisme ont été faites sur environ 1.200 personnes, par le Dr Klaus Schilling (?) entre 1941 et 1945. Himmler avait personnellement demandé à Schilling de poursuivre ses expériences. Les victimes étaient, ou piquées par des moustiques, ou bien on leur donnait des injections de bacille paludéen prélevé sur ces moustiques. Différents soins étaient utilisés, y compris la quinine,
antypirine, pyramidon, et un médicament blanc, appelé
2.516

"J'ai autopsié les cadavres de ceux qui avaient succombé à ces expériences sur le paludisme. Trente à quarante sont morts du paludisme même. De 300 à 400 sont morts plus tard, de maladies qui étaient fatales en raison de leur état physique, après les attaques de paludisme. De plus, il y en a qui sont morts à cause de l'empoisonnement dû à la dose trop forte de ou de pyramidon.

H0469 - 0061

D. 18

11/1/46

14 h. à 15 h.

"Ld Dr Schilling était présent quand j'ai autopsié les cadavres de ses clients. En 1942 et 1943 des expériences sur les être humains étaient poursuivies par le Dr Sigismund Rascher, pour l'étude de l'effet des changements de pression athmosphérique. Jusqu'à 25 personnes étaient mises à la fois dans un camion construit spécialement, dans lequel on pouvait augmenter ou diminuer la pression comme on voulait. Le but était de poursuivre des expériences pour des altitudes élevées et descentes rapides en parachute. J'ai vu des personnes sans connaissance sur le plancher du camion, par la fenêtre de ce camion. La plupart des internés utilisés sont morts à la suite de ces expériences, par hémorragies internes, pulmonaires ou cérébrales. Ils crachaient du sang lorsqu'on les sortait. Je devais sortir les cadavres et envoyer leurs organes internes à Munich pour les étudier, dès que les personnes étaient mortes. On fit des expériences sur environ 400 à 500 internés, ceux qui n'en sont pas morts étaient envoyés dans des "blocs de malades" pour être exterminés peu de temps après. Très peu en sont sortis vivants. Rascher a aussi poursuivi desexpériences pour l'effet que produisait l'eau glacée sur les êtres humains. Ceci avait comme but de trouver un moyen pour faire revivre les aviateurs tombés en mer. On plaçait les gens dans de l'eau glacée, on les gardait jusqu'à ce qu'ils perdent connaissance. Su sang était prélevé sur le cou et analysé chaque fois que la température du corps baissait d'un degré . Cette baisse de température était vérifiée par un thermomètre rectal. L'urine était vérifiée périodiquement. Les hommes ont tenu de 24 à 36 heures avec cette température; la température la plus basse atteinte était 19° centigrades. La plupart des person-

H0469-0062

nes sont mortes à 25 ou 26° centigrades. Lorsque l'on retirait les hommes de l'eau glacée on essayait de les faire revivre par la chaleur artificielle du soleil, par de l'eau chaude, par de la thérapeutique électrique, ou par de la chaleur animale. Pour cette dernière expérience des prostituées étaient utilisées et le corps de l'homme sans connaissance était placé entre les corps de deux femmes.

Himmler a assisté à une telle expérience. Je pouvais le voir d'une des fenêtres, dans l'allée entre les blocks.

J'ai assisté personnellement à quelques unes de ces expériences d'eau glacée, car Rascher était absent et j'ai vu les notes et les diagrammes dans le laboratoire de Rascher.

Environ 300 personnes furent utilisées pour ces expériences ; la majorité sont mortes ; parmi ceux qui ont survécu beaucoup furent atteints de troubles mentaux. Ceux qui n'étaient pas tués étaient envoyés au block des malades et étaient tués de la même façon que les victimes des expériences de pression atmosphérique. Jen'en connais que deux qui ont survécu : un Yougoslave et un polonais. Tous les deux sont atteints de troubles mentaux.

Les expériences de ponction du foie furent poursuivis par le Docteur Rascher sur des personnes saines et sur des personnes qui souffraient de l'estomac et de la vésicule biliaire. Pour ceci une aiguille était enfoncée dans le foie de la personne et un petit morceau du foie était retiré. On n'utilisait pas d'anesthésie. Cette expérience était douloureuse et avait souvent des suites sérieuses car l'estomac ou des vaisseaux sanguins pouvaient être perforés, et il en résultait une hémorragie. Beaucoup de personnes sont mortes au cours de ces expériences p

H0469 - 0063

pour lesquelles on utilisait des internés polonais, soviétiques, tchèques et allemands. En tout, ces expériences ont été poursuivies sur environ 175 personnes.

Les expériences de phlegmon étaient poursuivies par le Docteur Schütz, le docteur Babor, le Docteur Kisselwetter et le Professeur Lauer. 40 personnes saines étaient utilisées à la fois ; à 20 on donnait des piqures intramusculaires et à 20 des piqures intraveineuses de pus provenant de personnes malades. Tout soin était interdit pendant trois jours. A ce moment l'inflammation, et dans beaucoup de cas, la septicémie, commençait. Ensuite, chaque groupe était divisé en groupes de 10 ; la moitié recevaient des médicaments pharmaceutiques avec des liquides et des pilules spéciales, toutes les 10 minutes pendant 24 heures; le reste était soigné aux sulfamides et par la chirurgie. Dans certains cas on a dû faire des amputations.

Les autopsies ont montré que ces traitements chimiques étaient nuisibles et avaient même causé des perforations de la paroi stomacale.

Pour ces expériences des prêtres polonais, tchécoslovaques et hollandais étaient utilisés normalement. La douleur était grande dans ces expériences. La plupart de 600 à 800 personnes utilisées moururent finalement; la plupart des autres devirent des malades chroniques et furent tués plus tard.

A l'automne 1944, il y avait 60 à 80 personnes qui furent soumises à des expériences d'eau salée. Elles étaient enfermées dans une pièce et pendant 5 jours, on ne leur donnait rien à manger à part de l'eau salée. Pendant ce temps, leur urine, leur sang et leurs excréments étaient analysés. Aucun de ces internés n'est mort, peut-être parce qu'ils recevaient de la nourriture en contrebande, grâ

H0469 – 0064

D/20

11/1/46

14h. à 15h.

à d'autres internés.

Des Hongrois et des Gitans étaient utilisés pour ces expériences. Il était normal de retirer la peau des internés morts. On m'a commandé de faire cela plusieurs fois Les docteurs Rascher et Wolter m'ont demandé surtout de la peau provenant des dos et des poitrines d'êtres humains. Cette peau était traitée chimiquement et séchéeau soleil. Ensuite, elle était coupée dans une certaine forme pour être utilisée pour faire des selles, des culottes de cheval, des gants, des pantoufles et des sacs de dame. Les SS attachaient beaucoup de valeur aux peaux tatouées. Des Russes, des Polonais et d'autres internés étaient utilisés pour ces expériences. Mais on avait la défense de prélever la peau d'un Allemand.

Cette peau devait provenir d'internés parfaitement sains et sans défaut. Quelquefois nous n'avions pas assez de cadavres ayant une peau intacte et Rascher disait : "Très bien, vous aurez des cadavres".

H0469 - 0065

Le jour suivant, on nous a amené vingt à trente cadavres de personnes jeunes. On leur avait tiré dans le cou ou défoncé la tête de façon à ce que la peau soit intacte. Nous avions souvent des demandes de crânes ou de squelettes d'internés. Dans ce cas nous faisions bouillir le corps ou le crâne. On retirait les parties molles et les os étaient nettoyés, blanchis et rassemblés. Pour les crânes il fallait qu'il y ait une bonne dentition. Lorsque nous avions une commande pour les crânes d'Oranienbourg, les S.S. disaient :"Nous allons essayer d'en trouver ayant une bonne dentition". Il était dangereux d'avoir une peau intacte ou une bonne dentition.

On voyait souvent arriver des prisonniers à Dachau, de Auschwitz, Strudthof, Belsen et d'autres camps. Beaucoup de ceux-ci faisaient un voyage de dix à quatorze jours, sans eau et sans nourriture. Sur un convoi arrivé en Novembre I942, j'ai trouvé des preuves de canibalisme. Des personnes vivantes avaient mangé de la chair des cadavres. Un autre convoi arriva de Compiègne en France. Le Professeur LIMOUSIN de Clermont-Ferrand qui plus tard devint mon aide, m'a dit qu'il y avait environ 2.000 personnes lorsque le transport pris son départ.Il y avait de la nourriture mais pas d'eau. 800 sont morts en cours de route et ont été jetés. Lorsque ce convoi arriva après douze jours, plus de 500 personnes étaient mortes dans le train, et du restant, la plupart sont morts peu de temps après leur arrivée.

Je fis une enquête pour ce convoi, car la Croix-Rouge Internationale avait porté plainte et les S.S. voulaient un compte-rendu disant que ces morts avaient été causées par des révoltes et des batailles entre prisonniers durant le trajet. Je disséquai beaucoup de ces cadavres, et je trouvai qu'ils étaient morts d'asphyxie et de manque d'eau

...

H0469 - 0066

c'était vers le milieu de l'été et I20 personnes avaient été mises dans quatre wagons.

En I94I et I942, nous avions dans le camp ce que nous appelions des convois de malades. Ceux-ci étaient composés de personnes qui étaient malades ou pour une autre raison, incapables de travailler. Nous les appelions les 'Commandos Himmelfahrt'. Environ I00 à I20 personnes étaient expédiées chaque semaine aux 'douches'. Là-bas, quatre personnes leur faisaient des piqûres de phénol et de benzol, ce qui occasionnait leur mort rapide.

Après I943, ces malades étaient envoyés à d'autres camps pour être 'liquidés'. J'ai su qu'on les avait tués, parce que j'ai vu les comptes-rendus, et dans les livres, ils étaient marqués avec une croix et la date à laquelle ils était partis. C'était de cette façon que les morts étaient normalement enregistrés. Ceci figure à l'index et dans les archives de la ville de Dachau. I.000 à 5.000 partaient tous les trois mois, donc il y avait environ 5.000 personnes envoyées à la mort en I943 et le même nombre pour I944.

En Avril I945, un convoi juif fut formé à Dachau et resta sur une voie de garage. La voie du chemin de fer fut démolie par un bombardement et les prisonniers ne purent pas quitter le train. Ils ne pouvaient pas quitter la place et on les a laisser mourir de faim, lorsque le camp fut libéré on les a trouvé morts.

Il y eut beaucoup d'exécutions en utilisant les gaz, fusillades ou injections à l'intérieur du camp. La chambre à gaz fut terminée en I944, et le Dr RASCHER m'appela pour voir les premières victimes. Sur les huit ou neuf personnes qui se trouvaient dans la chambre à gaz, il y en avait trois qui vivaient encore, mais les autres semblaient être mortes.

...

H0469 - 0067

Leurs yeux étaient rouges et leur figure était enflée. Plus tard, beaucoup d'internés furent tués de cette façon ; ensuite on les retirait et on les envoyait au four crématoire ou je devais vérifier leur dentition afin de récupérer l'or. Leurs dents en or étaient arrachées. Beaucoup d'internés qui étaient malades était tués par des piqûres pendant qu'ils étaient à l'hôpital. Les internés tués à l'hôpital, venaient à la pièce des autopsies sans nom, sans matricule à l'étiquette qui était normalement attachée à leur gros orteil. Au lieu de cela, cette étiquette disait :"Ne disséquez pas". J'ai fait des autopsies sur ces corps et j'ai trouvé qu'ils étaient parfaitement sains et morts à la suite de piqûres. Quelques fois les prisonniers étaient tués, seulement parce qu'ils avaient la dysenterie ou qu'ils vomissaient, et qu'ils donnaient trop de mal aux infirmières. On liquidait les malades mentaux en les menant à la chambre à gaz. Là on leur faisait une injection ou on les fusillait.

La fusillade était une méthode normale d'exécution, Les prisonniers étaient fusillés juste à l'extérieur du four crématoire, et menés à l'intérieur. J'ai vu des personnes misent dans les fours alors qu'elles respiraient encore faisaient du bruit. Mais si elles vivaient de trop, d'habitude on leur tapait la tête avant.

Les exécutions principales que je connais, après avoir vu les victimes et surveillé les examens, sont les suivantes :

- en I942, il y avait 5 à 6.000 Russes qui étaient dans un camp séparé à l'intérieur de Dachau. On les menait au stand de tir militaire près du camp, par groupes de cinq à six cents, et ils étaient fusillés.

...

H0469 - 0068

Ces groupes quittaient le camp environ trois fois par semaine. A la nuit on allait chercher les corps dans des voitures qui étaient tirées par des prisonniers et on les examinait.

En Février I944, environ 40 étudiants russes sont arrivés de Moosburg, j'en ai connu quelques-uns à l'hôpital. Je les ai examinés après qu'ils aient été fusillés à l'extérieur des fours crématoires.

En Septembre I944, un groupe de 94 officiers supérieurs russes fut fusillé,y compris deux médecins militaires qui avaient travaillé avec moi à l'hôpital. J'examinai leurs cadavres.

En Avril I945, un nombre de personnages éminents fut fusillé. Ces personnes avaient été gardées dans des cellules, parmi elles se trouvaient deux généraux français dont je ne me souviens plus des noms, mais je les ai reconnu par leur uniforme. J'examinai leurs cadavres après qu'ils aient été fusillés.

En I944 et I945, un certain nombre de femmes furent tuées par pendaison, fusillage ou piqûres. Je les ai examinées et dans beaucoup de cas elles étaient enceintes.

En I945, juste avant la libération du camp, tous les internés 'Nacht und Nebel' furente xécutés. Ces internés n'avaient pas le droit d'avoir le moindre contact avec le monde extérieur. Ils étaient dans un block spécial et ne pouvaient envoyer ou recevoir du courrier. Il y en avait 30 ou 40, la plupart d'entr'eux était malade. On les a amenés au four crématoire sur une civière. Je les ai examinés et ai trouvé qu'ils avaient tous un coup de feu dans la nuque.

Le camp était de plus en plus rempli de personnes. En I945 l'hôpital pour les internés était trop plein. En

...

H0469 - 0069

I944 et I945, il était impossible d'avoir des conditions sanitaires raisonnables. Des pièces qui contenaient 3 à 400 personnes en avaient maintenant I.000. Ceci en I943. Et pendant les premiers trois mois de I945, on en mettait 2.000. Les pièces ne pouvaient être nettoyées, car il y avait trop de personnes et rien pour nettoyer. Les bains ne pouvaient servir qu'une fois par mois. Les facilités pour les W.C. n'existaient presque pas. Il n'y avait pas moyens d'obtenir de médicaments, mais je découvris après la libération du camp une grande quantité de médicaments qui auraient été suffisants pour tout le camp s'ils avaient été distribués.

A leur arrivée au camp, les prisonniers restaient rassemblés, nus, pendant des heures, quelques fois depuis le matin jusqu'à la nuit, sans considération de la saison, été comme hiver. Ceci a eu lieu pendant toutes les années I943, I944 et les premiers trois mois de I945. Je pouvais voir ces rassemblements des fenêtres de la salle des autopsies. Beaucoup de ces gens restaient ainsi dans le froid, et prirent des pneumonies puis moururent. J'ai plusieurs connaissances qui furent tuées de cette façon au cours de I944 et I945.

En Octobre I944, un convoi de Hongrois amena le typhus au camp et ceci déclencha une épidémie. J'examinai beaucoup de cadavres de ce convoi, et je signalai la situation au Dr HINTERMAYER, mais il me fut interdit sous peine d'être fusillé, de dire qu'il y avait une épidémie dans le camp. Il dit que c'était du sabotage, et que j'essayais d'obtenir une mise en quarantaine dans le camp afin que les internés n'aient pas à travailler dans les industries d'armement. Aucune mesure préventive ne fut prise. Les arrivages sains étaient mis dans les blocks où l'épi-

...

3 ex

Extraits du compte-rendu de la séance du 11 janvier 1946 à 14h.

—

Audition du Dr Blaha.

H0469 – 0070

H0469 - 0071

démie sévissait déjà. Les personnes malades étaient mises aussi dans ces blocks.

Lorsque l'épidémie atteignit le camp des S.S., à ce moment là on établit une quarantaine. Néanmoins, les convois continuèrent à arriver. Il y avait 200 à 300 nouveaux cas de typhus par jour et I00 morts causées par le typhus par jour. En tout nous avons 28.000 cas et I5.000 morts.

En plus de ceux qui sont morts de la maladie, les autopsies ont montré que beaucoup de ces morts venaient uniquement de la sous-alimentation. Au cours des années I94I à I945 il y eut de nombreuses morts de cette sorte, surtout chez les Italiens, Russes et Français. Certaines personnes mortes de faim pesaient à leur mort 40 à 50 livres. Les autopsies montraient que leurs organes internes étaient souvent réduits à un tiers de leur dimension normale.

Ceci et les faits qu'on vient de dire sont véridiques. Ces déclarations ont été faites volontairement par moi, sans qu'on m'y force, et après avoir lu cette déclaration, je l'ai signée à Dachau, le 9 Janvier I945. Signé : Docteur Franz BLAHA."

Docteur BLAHA voulez-vous nous dire si des personnes ont rendu visite au camp de Dachau pendant que vous y étiez?

DOCTEUR F. BLAHA.- Il est venu beaucoup de visiteurs dans notre camp,il est même arrivé que ce n'était même pas au camp; mais avant comme dans une sorte d'exposition.

Souvent, tous les jours il y avait une visite et une excursion de la part de militaires, de politiciens ou bien d'écoles médicales ou autres. En outre il y avait aussi beaucoup de gens de la police, des S.S.

~~MR. DODD.~~ LE PRESIDENT.- Voudriez-vous faire une pause de temps en temps afin de donner le temps aux interprêtes de traduire.

H0469 - 0072

DOCTEUR BLAHA.- En outre, quelquefois il y avait des personnalités politiques importantes qui venaient au camp. De temps en temps, l'inspecteur du camp de concentration le Gruppenführer POHL, faisait des visites; l'inspecteur des expériences S.S. Reichsführer Professeur GRAVITZ ; le Standartenführer Dr LOLLING, ainsi que d'autres personnalités.

MR. DODD.- Le Président a demandé que vous fassiez une pause de temps en temps afin que la traduction puisse parvenir mieux.

Pouvez-vous dire combien de temps en moyenne duraient ces visites.?

R.- C'était très différent selon qu'il s'agissait de tel ou tel visiteur. Il y en avait qui restaient une demi-heure ou une heure, d'autres trois ou quatre heures.

Q.- Est-ce que des personnes importantes du Gouvernement ont visité le camp lorsque vous y étiez ?

R.- Autant que je sache, il venait toujours beaucoup de personnalités dans notre camp. Le Reichsführer HIMMLER est venu à Dachau et a même assisté aux autopsies. Il y eut encore d'autres personnalités. Moi-même j'ai vu trois Ministres d'Etat. J'ai entendu dire par des détenus politiques allemands que d'autres étaient venus.

En outre, j'ai vu aussi deux fois des officiers supérieurs de l'Armée Italienne et une fois un officier japonais.

Q.- Vous souvenez-vous des noms de ces personnages importants ?

Pouvez-vous vous rappeler qui ils étaient ?

R.- Oui, en outre d'HIMMLER, il y avait BORMANN, le Gauleiter WAGNER, le Gauleiter GIESLER, le Ministre d'Etat FRICK, ROSENBERG, FUNK, SAUCKEL, KALTENBRUNNER, de la police, DALUEGE, et d'autres encore.

...

H0469 - 0073

MR. DODD.-

Ces personnes que vous avez nommées, faisaient-elles le tour du camp lorsque vous y étiez, visitaient-elles le camp ?

DR. BLAHA.- D'habitude les visiteurs faisaient un tour circulaire dans le camp. C'était fait de telle sorte, qu'ils étaient conduits d'abord dans la cuisine, ensuite dans la buanderie, à l'infirmerie, et après, d'ordinaire à la Station Physique, à la station de malaria du Professeur SCHILLING, et à la Station Expérimentale du Dr RASCHER. Ensuite ils passaient dans quelques blocks, particulièrement, ils allaient voir les blocks allemands, et souvent ils visitaient également la Chapelle dans laquelle seulement des prêtres allemands avaient le droit d'officier.

Quelquefois, au cours des visites de ces personnalités, on leur exposait des cas. Il y avait par exemple : I°) les criminels de profession, on leur présentait un criminel - 2°) on montrait le Maire de Vienne Dr SCHMITZ que l'on présentait. Ensuite un officier supérieur, ensuite un homo-sexuel, un Gitan, un Evêque Catholique ou quelque chose comme cela, ou bien des prêtres ayant des titres supérieurs ; un professeur universitaire. Voilà l'ordre dans lequel on les présentait de sorte que les visiteurs avaient de nombreux sujets d'étude.

Q.- Ai-je compris que KALTENBRUNNER a visité le camp oui ou non ?

R.- Oui KALTENBRUNNER était présent avec le Général DALUEGE. C'était autant que je me souvienne en 1943. J'avais su qu'après la mort de HAYDRICH, DALUEGE était devenu protecteur de Bohême-Moravie, et je voulais le connaître.

Q.- Avez-vous vu là-bas KALTENBRUNNER vous-même ?

R.- Oui, on me l'a montré, avant je ne l'avais pas vu.

...

H0469 - 0074

MR. DODD.- Est-ce que je comprends que vous avez prononcé le nom de l'accusé FRICK comme celui d'une des personnes que vous avez vues là-bas ?

DR. BLAHA.- Oui c'était en I944, les premiers temps.

Q.- Où l'avez-vous vu dans le camp ?

R.- Je l'ai vu de la fenêtre de l'infirmerie, quand il est arrivé à l'infirmerie avec son état-major et plusieurs autres personnes.

Q.- Celui que vous avez vu là-bas comme étant FRICK, le reconnaissez-vous dans cette salle aujourd'hui ?

R.- Il est le quatrième du premier rang en commençant par la droite, je le vois.

Q.- J'ai aussi compris que vous aviez prononcé le nom de ROSENBERG comme celui d'un visiteur que vous avez vu là-bas ?

R.- Je peux me rappeler que c'était peu de temps après mon arrivée dans le camp de concentration de Dachau. Il y avait une visite, et mes camarades allemands m'ont montré ROSENBERG.

Q.- Le voyez-vous dans cette salle maintenant ?

R.- Oui, il est deux places plus loin que celui que j'ai d'abord mentionné, au premier rang.

Q.- J'ai compris que vous aviez mentionné SAUCKEL comme ayant visité le camp ?

R.- Oui, mais lui je ne l'ai pas vu personnellement, j'ai simplement entendu dire que lui aussi avait visité certaines manufactures de munitions. C'était en I943.

Q.- Etait-il bien connu à ce moment là dans le camp, qu'un homme du nom de SAUCKEL avait visité le camp et surtout l'usine de munitions ?

R.-Oui on le savait en général dans le camp.

...

H0469 - 0075

MR. DODD.- Vous avez également nommé FUNK ?

DR. BLAHA.- Oui il était là au cours d'une visite, et je puis me rappeler que c'était lors d'une conférence entre les Ministres Economiques de l'Axe à Reichenhall. C'était la coutume que lors d'une fête : le Jour du Parti, ou une fête à Munich, Berchtesgaden ou Salzbourg, des personnalités politiques se rendent à Dachau pour visiter. Cette fois là il y avait FUNK.

Q.- Avez-vous vu FUNK personnellement ?

R.- Non, j'ai simplement entendu dire qu'il était là.

Q.- Est-ce qu'on savait cela dans le camp à ce moment ?

R.- Oui, nous savions à l'avance quand ils devaient venir.

Q.- Y eut-il des visite après la fin de I940 ou au cours des premiers mois de I945 ?

R.- Il y a encore eu quelques visites, mais très peu, parce qu'alors dans le camp il y avait des épidémies effectives et que la quarantaine avait été imposée.

Q.- Vous êtes maintenant Directeur d'un Hôpital à Prague ?

R. Oui.

Q.- Je n'ai pas d'autre question à vous poser.

LE PRESIDENT.- Est-ce que les Ministères Publics veulent poser des questions ?

(Le Ministère Public russe s'avance...)

LE PRESIDENT.- La séance est suspendue pour dix minutes.

(Suspension d'audience de IO minutes).

...

H0469-0076

COLONEL POKROWSKI.- Je demande l'autorisation de poser quelques questions au témoin.

Témoin, dites-moi si vous savez quelle destination avait le camp de Dachau. Etait-ce un camp de concentration de travailleurs ou un camp d'extermination ?

DR. BLAHA.- Jusqu'à l'année I943 c'était réellement un camp d'extermination. Puis en I943 on a installé de nombreuses fabriques de munitions dans le camp, particulièrement après les bombardements, c'est devenu un camp de travail. Mais en ce qui concerne les résultats, il n'y avait aucune différence parce que la direction du camp faisait travailler durement les ouvriers, et que par suite des brutalités, de la faim et de l'épuisement, les gens mouraient.

Q.- Dois-je comprendre qu'avant et après I943, Dachau était un camp où simplement les exterminations étaient effectuées de manière différente ?

R.- Oui.

Q.- D'après vos observations, combien y-a-t-il eu d'internés qui sont passés dans ce camp d'extermination et venaient d'U.R.S.S. ?

R.- Je peux vous dire cela approximativement. D'abord depuis Novembre I94I, il y avait uniquement des prisonniers de guerre russes dans ce camp, dansleurs uniformes militaires. Ilsformaient un camp spécial et en quelques mois furent tous 'liquidés'. Durant l'été de I942, le restant de ces quelques I2.000 prisonniers de guerre furent transférés à Mauthausen, et d'après ce que j'ai entendu dire par ceux qui venaient de Mauthausen à Dachau, ils ont tous été 'liquidés' là-bas.

Après les prisonniers de guerre, on amena à Dachau des enfants russes de I6 à I7 ans, et ils étaient plaçés

...

H0469 - 0077

dans des blocks spéciaux. Ils ont partagé le sort des autres, on les battait à tous moments et sous tous les prétextes.

LE PRESIDENT.- Vous allez trop vite.

COLONEL PROKROWSKI.- Qu'entendez-vous par 'insignes verts' ?

Dr BLAHA.- C'étaient ceux qu'on appelait'les criminels de profession'. Ils battaient ces petits et les obligeaient aux travaux les plus durs, tout particulièrement dans les plantations ou aux machines où on les employait à la place de chevaux pour les moteurs.

Dans tous les détachements de transport, à ce moment là, il n'y avait que des enfants russes. Environ pour le moins 70 % moururent de tuberculose, et les autres au cours des années I943 ou début I944, furent transférés dans un camp spécial au Tyrol.

Ensuite, après les enfants, on amena dans ce camp plusieurs milliers de soi-disant travailleurs de l'Est. C'étaient des civils qui étaient amenés des régions de l'Est, en Allemagne, et à la suite de soi-disant sabotages dans le travail transférés en camp de concentration.

Il y avait également dans ce camp, beaucoup d'officiers e t d'intellectuels russes.

Q.- Je vous demanderais de préciser votre réponse concernant ceux que vous avez appelés les 'insignes verts'. Vous ai-je bien compris ? A savoir que ces criminels remplissaient les fonctions de surveillants vis-à-vis des internés qui arrivaient au camp ?

R.- Oui.

Q.- Et que les enfants étaient au pouvoir de ces criminels qui les battaient et les envoyaient faire des travaux si pénible, que cela finissait par une tuberculose

...

H0469 – 0078

pour ces enfants ?

DR. BLAHA.- Oui.

COLONEL PROKROWSKI.- Que savez-vous au sujet du jugement des citoyens de l'U.R.S.S. ?

R.- Je crois n'être pas loin de la vérité, en disant que/sur toutes les personnes qui furent exécutées, au moins 75 % étaient russes, et que des hommes ainsi que des femmes venaient de l'extérieur pour être exécutés.

Q.- Pourriez-vous me dire plus en détail ce que vous savez concernant le jugement des 94 officiers supérieurs dont vous avez parlé à mon collègue américain. Qui étaient-ce ? Pour quels motifs ont-ils été jugés ? Savez-vous quelque chose à leur sujet ?

R.- A l'Eté ou à la fin du Printemps I944, des officiers supérieurs russes, des Commandants et des Colonels, furent amenés à Dachau. La semaine suivante, la Section Politique s'occupa d'eux, c'est-à-dire qu'ils furent tellement battus au cours des interrogatoires, qu'on dû les amener à l'hôpital du camp. Quelques-uns d'entr'eux que j'ai bien connus n'ont pu pendant des semaines ne se coucher que sur le ventre. Il nous fallait extraire les parties mortes de leur chair. Beaucoup d'entr'eux n'ont pas survécu à ces méthodes d'interrogatoire.

Sur un ordre de Berlin au début de Septembre I944 ils furent livrés au Service de Sécurité, et au nombre de 94 furent amenés au four crématoire. On les obligea à s'agenouiller et on leur tira un coup dans la nuque. Plus tard, au printemps de I945, il y eut plusieurs officiers russes qui furent individuellement jeté au four crématoire, pendus ou fusillés.

Q.- J'aurais voulu vous poser la même question concernant les quarantes étudiants russes qui ont été jugés,

H0469 - 0079

pouvez-vous me donner des détails à ce sujet ?

DR. BLAHA.- Il y eut quarante étudiants russes et des intellectuels, je me rappelle très bien qu'il y avait un médecin parmi eux. Ils sont venus du camp de Moosburg à Dachau, et au bout d'un mois ils furent tous exécutés. C'était en Mars I944.

COLONEL POKROWSKI.- Savez-vous ce que l'on a fait pour les juger ?

R.- L'ordre est venu de Berlin. Les motifs nous ne les avons jamais sus. Je ne me suis trouvé en présence des Corps d'après l'exécution, et les motifs étaient donnés avant l'exécution.

Q.- Par conséquent, cet anéantissement avait l'air d'être une étape de l'anéantissement complet que l'on avait préparé et qui s'est produit à Dachau ?

R.- Oui. C'était du reste l'usage dans toutes les exécutions. Dans tous les transports d'invalides, c'était fait de telle sorte que même pour les épidémies, c'était ainsi qu'on traitait les gens. Il s'agissait là d'une partie du plan de destruction et d'anéantissement, et particulièrement je tiens à faire remarquer que les prisonniers russes ont toujours été plus maltraités que les autres.

Q.- Auriez-vous l'amabilité de me dire ce que vous savez au sujet des internés qui entraient dans la catégorie de "Nacht und Nebel" (Nuit et Nuages) ? Y avait-il beaucoup d'internés de ce genre ? Savez-vous pourquoi ils sont entrés en camp de concentration ?

R.- Beaucoup de détenus que l'on appelait "Nacht und Nebel" sont arrivés au camp de concentration, et sous cette désignation, c'étaient la plupart du temps des Leaders politiques de l'Ouest, surtout des Français, des Belges et des Hollandais.

...

H0469 - 0080

GM/I5

II/I/ 46

3 - 4 h.

Beaucoup de Russes - et ce fut aussi le cas pour les Tchèques - furentexécutés peu de temps avant la libération sur l'ordre du Commandant du Camp, devant le four crématoire. Parmi ces personnes, Français et Russes, il y en avait qui avaient le typhus, et qui, ayant 40° de fièvre, furent amenées en civière sur le lieu de l'exécution.

COLONEL POKOWSKI.- Il me semble que vous avez rappelé quelque chose au sujet du nombre de gens qui sont morts de faim. Pourriez-vous en préciser le nombre ?

DR. BLAHA.- Je crois que les deux-tiers de ceux occupés dans le camp ont souffert de sous-alimentation, et qu'au moins 25 % des décès ont été causés par la famine,"Hunger typhus", comme on appelle cela en allemand.

En outre, la plupart du temps il y avait des maladies qui se répandaient dans le camp, surtout la tuberculose. Elle a fait des victimes nombreuses parmi les Russes.

Q.- Il me semble que vous avez dit en répondant aux questions de mon collègue, que la plupart des morts d'inanition étaient causées chez les Russes, les Français et les Italiens. Comment expliquez-vous que seulement certaines catégories d'internés mouraient de faim?

R.- Oui.

Q.- Comment expliquez-vous que c'est précisément parmi les Russes, les Italiens et les Français qu'on trouve le plus grand nombre de cas de mort par inanition ? Y-avait-il une différence dans la façon dont on les nourrissait, en rapport avec la nationalité, ou y-avait-il d'autres raisons ?

R.- Les autres internés, les Allemands, les Polonais et les Tchèques, qui étaient depuis longtemps dans le camp, avaient eu le temps de s'adapter, si je puis m'exprimer ainsi, aux conditions du camp, je veux dire au point de vue cor-

...

H0469 - 0081

porel. Les Russes on les a toujours changé très vite. Il en était de même pour les Français et pour les Italiens. En outre les prisonniers de ces trois nationalités venaient pour la plupart déjà d'autres camps et avaient déjà été mal nourris. Ils arrivaient dans un état de santé très mauvais, de sorte que par la suite ils étaient très sensibles aux épidémies.

En outre, les Allemands, les Polonais et beaucoup d'autres, depuis l'année 1943, qui avaient déjà travaillé dans les fabriques d'armement, avaient eu la possibilité de recevoir de chez eux des colis. Ceci est une chose facile à comprendre, il n'y avait aucune condition spéciale dans le traitement alimentaire des Russes, des Français et des Italiens.

COLONEL POKROWSKI.- Pouvez-vous répondre à la question suivante : Vous avez dit avoir vu au camp, ROSENBERG, KALTENBRUNNER, FUNK, pouvez-vous me dire ce qu'on leur a montré dans ce camp ?

DR. BLAHA.- Je n'ai pas eu la possibilité de suivre ces visites. C'était seulement une occasion très rare lorsque de la fenêtre on pouvait apercevoir les visiteurs et voir où ils allaient.

J'ai seulement eu quelques rares possibilités à ce sujet à l'occasion de la visite d'HIMMLER, et lors de la visite de l'Obergruppenführer ~~p~~ POHL; ~~et~~ lorsque le Gauleiter GISHA est venu, j'étais présent, et ce jour là on fit des expériences à l'hôpital pour les leur montrer. Des autres, je n'ai aucune idée de ce qu'on a pu leur montrer individuellement dans le camp, ou ce qu'ils ont pu faire.

H0469-0082

M. POKOROWSKI. - Avez-vous pu vous rendre compte du temps pendant lequel ces personnes étaient restées dans le camp. Etait-ce une visite de quelques minutes ou bien y sont-ils restés beaucoup plus longtemps ? J'entends par hautes personnalités, Rosenberg, Kaltenbrunner

R. - C'était assez irrégulier. Il y avait des visites qui duraient une demi heure ainsi que je vous l'ai déjà dit, et d'autres qui duraient 3 heures. Nous avons toujours pu bien observer cela parce qu'à ce moment là nous ne pouvions pas travailler ni sortir, même pour aller à l'hôpital. Nous ne pouvions pas faire notre travail et nous étions obligés d'attendre jusqu'à ce que l'on nous informe du départ de la visite du camp. Sans cela, je ne pourrais pas juger la chose d'un point de vue personnel et dire combien les visites duraient dans les cas particuliers.

M. POKOROWSKI. - Ne pourriez-vous me rappeler la visite de Kaltenbrunner, de Rosenberg, de Sauckel en vous basant sur les faits que vous venez de citer. Leur visite dura-t-elle quelques minutes ou plusieurs heures ?

R. Malheureusement, je ne puis vous répondre: les visites étaient si fréquentes qu'au bout de plusieurs années, il m'est impossible si elles étaient courtes ou longues. Quelques visites comme celles des écoles militaires et policières duraient parfois une journée entière.

M. POKOROWSKI. - Je vous remercie.
Je n'ai plus de questions à poser au témoin.

° ° °

M. DUBOST. - Vous avez fait allusion à un

H0469 - 0083

convoi de déportés français venant de Compiègne dont il ne serait arrivé que 400 survivants. Y eut-il d'autres convois ?

R. - Oui, particulièrement, des transports de Bordeaux, de Lyon et de Compiègne. Ils sont tous arrivés pendant la première moitié de l'année 1944

Q. - Les transports ont-ils tous été faits dans les mêmes conditions ?

R. - Les conditions de transport étaient à peu près les mêmes à quelque chose près.

Q. - Chaque fois, à l'arrivée, vous constatiez de nombreuses victimes ?

R. - Oui.

Q. - Quelles étaient les causes des décès ?

R. - Les gens étaient toujours trop nombreux à être tassés dans les wagons, on les y enfermait pendant plusieurs jours et ils ne recevaient pendant ce temps ni nourriture ni boisson. En général, ils mourraient de faim ou étouffés. Parmi les survivants, nous avons pu constater que beaucoup d'entre eux venaient à l'hopital parmi lesquels il y eut encore de nombreux morts par suite des complications de diverses maladies.

Q. - Avez-vous fait des autopsies sur les personnes mortes pendant le transport ?

R. - Oui, en particulier, pour le transport de Compiègne, je fus désigné pour faire des autopsies. Des bruits couraient selon lesquels des Français, des maquisards

H0469 - 0084

avaient été mis avec les Fascistes, qu'ils s'étaient attaqués les uns/les autres et qu'ils s'étaient battus. Il m'a fallu autopsier tous ces morts. Je les ai tous vus, mais sur aucun d'/eux, je n'ai pu constater des traces de voies de faits. En outre, j'ai vu des cadavres que j'ai pris pour les autopsier, je les ai disséqués très soigneusement et j'ai établi des rapports que j'ai envoyés à Berlin. Tous ces cadavres étaient des morts par suite d'asphyxie.

Lors de l'enquête, je pus également me rendre compte qu'il s'agissait de gens importants de France. D'après leurs uniformes, il m'a été possible de constater que c'étaient là des officiers français supérieurs, des prêtres, des députés et des gens bien nourris qui avaient été amenés directement de leur vie civile au wagon qui les transportait à Dachau.

Q. - A la suite des rapports que vous avez transmis à Berlin, les conditions dans lesquelles ces transports s'effectuaient restèrent-elles les mêmes ?

R. - Cela n'a rien chagé, comme d'/habitude. Nous envoyons toujours de grands rapports mais les conditions ne changeaient pas.

Q. - Vous avez indiqué le fait que des généraux français avaient été mis à mort peu avant la libération du camp. Savez-vous le nom de ces généraux ?

R. - Malheureusement, j'ai oublié ces noms. Je me souviens simplement l'avoir entendu dire par les prisonniers qui étaient avec eux. C'étaient des personnalités importantes d'Allemagne et d'autres régions. Il y avait par exemple, le Pasteur Niemuller, il y avait un prince prussien,

H0469 - 0085

des membres du gouvernement français, Schussnig. D'autres m'ont dit qu'un des généraux qu'on avait fusillés était un proche parent de De Gaulle, j'ai malheureusment oublié son nom.

Q. - Si je comprends bien, ces généraux étaient des prisonniers de guerre qu'on avait transportés dans ce camps de concentration ?

R. - Ces généraux n'étaient pas dans le camp de concentration, ils furent amenés avec d'autres personnalités dans cette soi disant kommandantur ; on les enfermait à part dans le camp. J'ai eu différentes occasions de leur venir en aide, c'est ainsi que je suis entré en contact avec eux; mais c'était assez rare. Par contre, ils ne sont absolument pas entrés en contact avec les autres détenus.

Q. - Appartenaient-ils à la catégorie de déportés dont on ne souhaitait pas le retour ou à celles des déportés NN ?

R. - Je n'en sais rien. Deux jours avant, tous ceux qui étaient enfermés dans ce local, avaient été envoyés dans le Tyrol par transport spécial. C'était, autant que je sache, une semaine ou quelques huit jours avant la libération.

Q. - Vous avez indiqué le fait que de nombreux visiteurs, militaires, étudiants, homme politiques allemands, avaient parcouru le camp à de nombreuses reprises. Pouvez-vous dire si les hommes du peuple, des ouvriers, des paysans, savaient ce qui se passait dans ce camp ?

H0469 – 0086

R. - A mon avis, les gens des environs devaient tout savoir parce que les détenus allaient travailler tous les jours dans les usines de Munich ou dans les environs. Au cours de leur travail, ils sont entrés fréquemment en contact avec les ouvriers civils. En outre, dans les plantations, dans les usines d'armement allemand, il y avait des gens livrant des fournitures qui ont vu tout ce qui se passait dans le camp. Ils ont pu voir comment étaient les détenus et quelle mine ils avaient.

Q. - Pouvez-vous dire de quelle façon étaient traités les Français ?

R. - Lorsque j'ai dit que les plus mal traités étaient les Français, je pensais à la deuxième catégorie. Naturellement, il y avait des différences dans les traitements individuels. Les soi disant " Nacht und Nebel " étaient traités d'une façon spéciale, ainsi que les personnalités et les intellectuels. C'était la même chose pour toutes les Nations. D'un autre côté, on traitait de la même façon tous les ouvriers et tous les gens du peuple.

Q. - Si je comprends bien, les traitements réservés aux intellectuels français étaient particulièrement rigoureux ? Avez-vous le souvenir du traitement infligé à quelques uns des intellecteuls français et pouvez-vous nous dire leurs noms ?

R. - Autant que je me souvienne, j'ai eu beaucoup de camarades parmi les médecins et les professeurs d'Université qui étaient avec moi et travaillaient avec moi dans l'hopital. Malheureusement, un grand nombre d'entre eux est mort d'épidémie. D'ailleurs, parmi les Français sont ceux qui ont le plus souffert, ils sont morts de cette

H0469 - 0087

épidémie de typhus. Je me souviens du professeur Limousin qui était arrivé dans le transport de Compiègne en très mauvais état et, en qualité de pathologue et d'assistant, je l'ai pris dans mon service. Puis, il y a eu l'évêque de Clermont-Ferrand, je l'ai connu également. Il y avait aussi d'autres médecins, des professeurs d'Université que j'ai bien connus. Je peux nommer le Professuer Docteur Roche et le Docteur Lemortin et il y en a eu bien d'autres dont je ne me souviens plus le nom.

Q. - Au cours des conversations que vous avez eues avec le Docteur Rascher, avez-vous été mis au courant du but des expériences qu'il poursuivait ?

R. - Excusez-moi, je n'ai pas compris la question.

Q. - Avez-vous été mis au courant du but des expériences médicales, des expériences de biologie faites par le Docteur Rascher à l'intérieur du camp ?

R. - Le Docteur Rascher a fait uniquement les soi disant " expériences aériennes." dans le camp. Il était commandant de la Luftawaffe, et il fut chargé d'étudier le cas des parachutistes et des naufragés. D'après les règles ~~xxxxxxxx~~ scientifiques, autant que je puisse en juger, ces expériences n'ont servi absolument à rien. Ce n'était qu'un martyrologue inutile et on est forcé d'admirer la façon dont les professeurs d'Université et les médecins se prêtaient à des expériences pareilles, ce qui était beaucoup plus mal que de liquider tout le monde. Au cours de toutes ces expériences, les victimes souffraient inutilement et on prolongeait leurs souffrances en les sou-

H0469 - 0088

tenant avec des hormones, des vitamines, des produits chimiques, des injections qui manquaient pour les patients ordinaires. On les donnait à ges gens-là uniquement pour tenter de nouvelles expériences et pour les observer plus longtemps.

; Q.- Je ne parle pour le moment que des expériences du Docteur Rascher. Avait-il reçu l'ordre de faire ces expériences ou les faisait-il de sa propre initiative ?

R.- C'était sur un ordre d'Himmler qui lui avait été transmis. Le Docteur RASCHER était lié intimement avec Himmler. Ils se rendaient souvent visite.

Q.- Vous n'avez aucun renseignement sur la qualité des médecins qui faisaient ces expériences? Etaient-ce toujours des SS ou s'agissait-il de médecins membres des facultés ou d'académies, n'appartenant pas aux SS.

R.- Cela dépendait. Par exemple, les questions malaria étaient traitées par le Professeur Klaus Schilling de l'Institut de Koch de Berlin. Pour les questions de phlegmons, il y avait aussi différents professeurs d'Université. Pour les questions physiologiques, il n' y avait que des médecins SS. Au sujet de la Luftwaffe, il y avait uniquement des médecins militaires et des médecins SS. Pour les études sur l'eau, il y avait un autre professeur.

Q.- Les études qui ont été faites pour la Luftwaffe ne l'ont été que sur l'ordre d'Himmler ?

R.- Oui.

H0469 – 0089

Q. - Savez-vous, enfin, combien de Français sont passés dans ce camp ?

R. - Je crois qu'il y en a eu au moins 8 ou 10 mille qui sont passés dans le camp. En outre, je me souviens très bien qu'en particulier dans les dernier, plusieurs milliers de Français arrivèrent des camps de l'ouest, on les avait fait marcher à pied et bien peu d'entre eux ont atteint Dachau.

M. DUBOST. - Je vous remercie.

°
° °

LE PRESIDENT. - Pouvez-vous nousdire à quel département, à quel service appartenaient ceux qui étaient employés au camp.?

R. - Si j'ai bien compris, vous me demandez quel était le commandement principal sur tout le camp ? C'était le RSHA de Berlin qui transmettait tous les ordres. Tout venait de Berlin. De même , dans les questions expérimentales, c'était toujours une équipe choisie par Berlin qui était envoyée ; et lorsque les médecins expérimentateurs avaient besoin de quelque chose, ils devaient toujours s'adresser à Berlin.

Q. - ce que je voulais savoir c'était à quelle branche des différents services appartenaient les hommes qui étaient employés dans le camp.

R. - C'étaient des SS et des SD. Dans les derniers temps, il y eut bien quelques membres de la Wehrmacht, mais c'étaient les SS qui dirigeaient.

H0469 - 0090

JN 9

Q. - Y-avait-il des membres de la Gestapo ?

R. - Oui, il y avait les soi disant services ppoliti ques qui étaient dirigés par des membres de la Gestapo. Ils avaient le contrôle des ordres, des exécutions et des transports d'invalides et aussi des gens choisis pour les expériences. Il fallait l'autorisation du Service Politique.

° ° °

LE PRESIDENT. - Est-ce que les Avocats de la Défense veulent poser des questions au témoin.?

DR SAUTER. - (Avocat de l'accusé Funk)

Q. - Vous nous avez dit que l'accusé Funk avait été à Dachau. Si je vous ai bien compris, vous nous avez dit que c'était à l'occasion d'une fête des Dirigeants de l'Allemagne. Je vous prie de nous donner quelques détails et de nous dire quand a eu lieu à peu près cette visite, peut-être pourrez-vous nous dire l'année et aussi la saison peut-être encore pourrez-vous nous indiquer à l'occasion de quelle manifestation politique cela a eu lieu ?

R. - En ce qui concerne le Ministre d'Etat Funk, je me rappelle que c'était, je crois, une conférence du Ministre des Finances ; on en avait parlé dans les journaux, et nous avons su à l'avance que quelques uns des ministres viendraient à Dachau et en réalité, dans les jours suivants, il y a eu une visite et on a dit que le Ministre Funk en avait fait partie. C'était, je crois, dans la première moitié de l'année 1944, mais je ne peux pas le dire d'une façon tout à fait certaine.

H0469 - 0091

Q. - Vous dites que durant la première moitié de 1944, il y avait eu une conférence du Ministre des Finances ?

R. - Oui.

Q. - Où donc avait eu lieu cette conférence du Ministre des Finances ?

R. - Autant que je me souvienne - je ne l'ai pas enregistré, naturellement - ce devait être à Salzbourg ou à Reichen Hall ou à Berchtesgaden, en tous cas, dans les environs de Munich.

Q. - Par qui avez-vous donc su à l'époque que dans le courant des jours suivants, il y aurait une visite ?

R. - Nous l'avons su. Nous recevions toujours un avis qui nous disait de tout préparer pour la visite. On faisait toujours de grand préparatifs, tout était nettoyé, tout devait être en ordre et les gens qui, éventuellement, étaient indésirables ou dangereux dans une certaine mesure, devaient disparaître. De cette façon nous avons toujours été avisés des visites un ou deux jours à l'avance. Nous recevions toujours un ordre du chef du camp qui accompagnait toujours ces visites.

Q. - Comment avez-vous su que l'accusé Funk en faisait partie ?

Q - Je crois qu'on a parlé dans le camp de toutes les autres personnes qui sont venues avec l'accusé Funk lors de sa visite?

H0469 – 0092

R. - Je ne peux pas m'en souvenir. Il y avait toujours de nombreuses personnalités différentes

Q. - Non, ceci ne m'intéresse pas. Ce qui m'intéresse uniquement c'est de savoir si vous avez connaissance que d'autres personnalités accompagnaient Funk lors de sa visite au camp.

R. - Je ne puis vraiment pas m'en souvenir.

Q. - Ah, vous ne pouvez pas vous en rappeler? Vous ne vous rappelez pas si dans le camp on a parlé de la visite et des gens qui y assistaient ?

R. - Bien sûr, nous nous en sommes toujours entretenus mais je ne me souviens pas maintenant toutes les personnes qu'on a nommées.

Q. - Non, la seule chose qui m'intéresse, c'est la visite de Funk, pas une autre. C'est pourquoi, je voudrais savoir si l'on n'a rien raconté à ce sujet par la suite, à savoir si on a parlé des personnalités qui accompagnaient Funk lors de sa visite.

R. - Mais, je n'en sais rien. Il y avait tellement de visites que par exemple, après une visite on parlait déjà d'une autre le jour suivant où on en annonçait déjà une autre.

Q. - Oui, mais vous vous rappelez de la visit de Funk ?

R. - Oui.

Q. - On peut supposer que si l'autre Ministre

H0469 – 0093

des Finances était là vous vous souviendriez aussi de lui.

R. - Non. Les gens avec lesquels j'ai parlé n'ont peutêtre pas connus les autres personnalités qui étaient présentes.

Q. - Savez-vous quel service du camp visitait l'accusé Funk ? En tous cas, il n'est pas venu vous voir ?

R. - Non, il n'est pas venu dans le service pathologique.

Q. - Mais vous étiez pourtant prêts à le recevoir ?

R. - Oui, tous les services devaient être prets même sfils ne recevaient pas de visites individuelles. Il est arrivé bien des fois qu'on annonçait des visites qui pour différentes raisons, ne se sont jamais produites.

Q. - Témoin, vous a-t-on souvent interrogé au sujet de ce dont vous avez parlé aujourd'hui ?

R. - La première fois, c'était devant le Tribunal Militaire de Dachau.

Q. - Avez-vous dit les mêmes choses ?

R. - Mais oui.

Q. - Avez-vous dit que Funk était venu ?

R. - Oui, j'ai dit la même chose devant le Tribunal militaire.

Q. - De Funk ?

R. - Oui, de Funk aussi.

H0469 - 0094

Q Q. - Etes-vous certaine de cela ? Je vous demande vraiment si c'est exact. Je vous rappelle que vous êtes assermenté en qualité de témoin.

R. - Oui.

Q. - Avant-hier, on vous a entendu également Avez-vous parlé de Funk à ce moment là ?

R. - Auprès du Juge d'instruction de l'accusation j'ai dit la même chose.

Q .- Est-ce que cela figure dans l'interrogatoire que vous avez signé ?

R. - Je n'ai pas signé d'interrogatoire.

Q. - Vous n'avez pas signé d'interrogatoire?

R. - Non, j'ai simplement signé ce qu'on a lu de l'accusation.

Q. - Mais, c'est cela précisément.

R. - C'est un compte rendu, mais on ne parle pas de cette visite.

Q. - Pourquoi alors avant hier n'avez-vous pas parlé de cette visite ?

R. - On me l'a demandé verbalement et l'accusateur m'a dit que ces questions seraient traitées devant le Tribunal.

Q. - Très bien. Vous a-t-on dit également de quelle façon étaient placés les accusés dans la salle ?

H0469 - 0095

R. - Non, on m'a montré tous les visages et je devais les reconnaître devant la Cour. C'est ainsi que j'ai vu les trois que j'ai désignés, et c'est pourquoi j'ai pu dire que je les avais vus personnellement et que je les avais identifiés. Je n'avais pas nommé Funk ni les autres. Je n'ai pas pu l'identifier.

Q. - Mais lorsqu'on vous a montré ces photographies, vous avez reconnu les accusés sur ces phtographies.

R. - Oui.

Q. - Aujourd'hui, si je vous comprends bien, vous avez su où se trouvaient Frick, Funk et les autres.

R. - Je ne connaissais pas Funk personnellement, je ne l'ai pas vu à ce moment là.

Q. - Sur les photographies que l'on vous a montrées à Dachau, ne vous a-t-on pas dit : voilà Funk, regardez cette photo, le connaissez-vous ?

R. - Non, ce fut fait tout autrement.

Q. - De quelle façon ?

R. - On m'a montré toutes les photographies et je dus dire lesquelles de ces personnes j'avais vues à Dachau. Parmi ces personnes, j'en ai nommé trois que j'ai désignées. On n'a même pas parlé des autres photographies.

Q. - Docteur Blaha, la façon dont votre interrogatoire s'est déroulé, devant le Président comme devant l'accusateur public ... vous avez donné une explication, je

H0469 - 0096

JN I4

crois en tchéque?

R. - Non, en allemand.

Q. - Non, celle-ci , nous l'avons entendue tous. Mais nous avons entendu quelque chose en tchéque.

R. - Oui, les premières phrases.

Q. - Ceci aussi doit figurer dans le compte rendu. Vous avez dit par exemple... voulez-vous nous dire à peu près ce que vous avez dit ? Cela nous interesse au point de vue de la défense.

R. - Je crois que cela figure au compte-rendu parce qu'à côté de ma déclaration, il y a une traduction en anglais.

Q. - Non, autant que je sache, le tchéque n'est pas traduit. Mais, répétez, je vous prie.

R. - J'ai dit, puisqu'il est techniquement impossible de traduire ma langue maternelle, je suis prêt à déposer en allemand, parce que tous ces évènements des dernières années dont traite le procès se sont " passés " en allemand et qu'on ne peut donner certains termes sur la vie du camp, qu'en allemand. Dans aucun autre dictionnair on ne peut trouver d'expressions aus i courantes que celles qui, en langue allemande, se rapportent au camp.

DR SAUTER. - Monsieur,le Président, je n'ai plus de questions à poser.

° ° °

H0469 - 0097

II/I/46 I6 H I7 H

JN I5

DR THOMA. - (Avocat de Rosenberg)

Q. - Témoin, étiez-vous tenu à garder le silence sur ce qui se passait dans le camp de Dachau ?

R. - Non. Naturellement, si quelqu'un était renvoyé par la Gestapo - et c'était assez rare à ce moment là, surtout pour les Allemands - il fallait signer la soi disant obligation de se taire.

Q. - Mais les ouvriers qui travaillaient en dehors du camp pouvaient-ils s'entretenir avec les autres travailleurs sur les conditions du camp?

R. - Mais oui, cela était possible parce que ces gens travaillaient dans la même pièce que les ouvriers civils. C'était le cas dans les usines d'armement, dans les plans d'action et dans toutes les fabriques des environs de Munich.

Q. - Si j'ai bien compris vous avez dit également qu'il y avait des visiteurs ayant la possibilité d'observer la vie du camp?

R. - Oui. Tous ces gens ont vu, toutes les plantations, les manufactures et les fabriques différentes. Ils les ont traversées et par conséquent, ils ont pu constater ce qui s'y passait.

Q. - Mais vous parliez-de mauvais traitement

R. - Je disais simplement qu'on pouvait voir lamauvaise mine qu'ils avaient. Je me rappelle très bien un fait, par exemple. Un jour, je me trouvais dans lès plantations il s'est produit une explosion en roulant

H0469-0098

JN I6

un rouleau compresseur. Il est passé des femmes et l'une d'elles a dit : regardez ces gens, ils sont si paresseux que même si on attelait des chevaux, ils préféreraient travailler tout seuls.

Q. - Témoin, quand avez-vous eu l'occasion de constater de telles cruautés ? Quand avez-vous eu l'occasion de raconter pour la première fois ce qui s'est passé dans des camps de concentration.

R. - Je n'ai pas compris, je vous demande de répéter.

Q. - Quand avez-vous eu pour la première fois l'occasion, après votre libération du camp de concentration, de parler à un individu des cruautés de ce camp ?

R. - Immédiatement après la libération du camp. J'étais médecin chef du camp de concentration. J'ai été interrogé par les Américains, par le service d'enquêtes américain, et c'est à eux que pour la première fois j'ai raconté ces choses. Je leur ai donné également des preuves sur des questions différentes, je leur ai parlé des maladies et des expériences qui ont été faites, et de tous ceux que j'avais sauvés de l'incinération.

Q. - Si je comprends bien, on a crû sans autres preuves les communications que vous avez faites.

R. - Oui.

Q. - Témoin, vous avez dit qu'on avait montré l'accusé Rosenberg dans le camp de concentration de Dachau, peu de temps après votre arrivée dans ce camp. Quand était-ce ?

H0469 - 0099

JN I7

R. - C'était en 1941, dans le courant de la première moitié de l'année 1941.

Q. - Pouvez-vous vous souvenir quel mois ?

R. - Je ne peux plus m'en rappeler. Je suis arrivé en avril, c'était peut-être entre avril et juin, ou entre avril et juillet 1941.

Q. - Est-ce que Rosenberg était en uniforme?

R. - Il était en uniforme,.. en vérité, je ne sais plus exactement, mais je crois tout de même qu'il était en uniforme.

Q. - C'était un uniforme noir ?

R. - Non, parce que les SS n'étaient déjà plus en noir à ce moment là. C'était avant la guerre et ils avaient eu des uniformes de campagne différents.

Q. - Alors, je veux bien croire qu'il était vert, cet uniforme.

R. - Oùi, il me semble qu'il était vert, ou marron, ou jaune, je ne sais plus.

Q. - C'est bien cela, vous dites qu'il était vert ; ou marron, ou jaune ! Est-ce que c'était un uniforme de campagne ?

R. - Mais, je ne m'en rappelle plus. J'étais dans un camp de concentration depuis 1939 et je ne connaissais pas les uniformes allemands avec exactitude ; je ne connaissais rien des grades ni de leurs indications.

Q. - Mais, pourtant, vous ditez que pendant la guerre, les uniformes ont changé.

H0469 - 0100

R. - Mais oui, les gens de la Gestapo ont changé les uniformes allemands;par exemple en 1939, quand j'ai été arrêté, tous les membres de la Gestapo portaient l'uniforme noir, puis, au début de la guerre, la plupart ont eu soit des uniformes verts, soit des uniformes gris.

Q. - Puis-je vous demander encore une fois si Rosenberg avait un uniforme de paix ?

R. - A mon avis, c'était un uniforme de guerre.

Q. - En somme, on vous a montré l'accusé Rosenberg, c'est un autre qui vous l'a montré.?

R. - ~~xxxxxxxxxx~~ Oui.

Q. - A quelle distance vous l'a-t-on montré?

R. - Il passait dans la rue du camp, ça pouvait être à 40 grades.

Q. - A 40 mètres ?

R. - Non, je veux dire à 40 pas.

Q. - Est-ce qu'auparavant vous aviez déjà une idée de Rosenberg ?

R. - Oui.

Q. - Et lorsque votre camarade vous a montré Rosenbefg, était-il indispensable qu'il vous dise : voilà Rosenberg ? Ne pouviez-vous pas le reconnaître vous-même puisque vous l'aviez déjà vu au cinéma ?

R. - Non, je ne pouvais pas m'en rappeler. Quand il me l'a montré, je me suis souvenu qu'à différentes occasions, je l'avais vu dans les journaux.

H0469-0101

Q. - Puis-je vous demander de raconter exactement comment ça s'est passé ? Où étiez-vous ? où était Rosenberg ? Qui était avec lui ?

R. - J'ai reconnu le chef du camp qui l'accompagnait, Pierkowskb, le Lagerfuehrer Ziel et Hoffmann. Je les ai reconnus.

Q. - Et vous étiez dans votre chambre et vous regardiez par la fenêtre ?

R. - Pas du tout, nous étions dans la rue, devant le block, dans la rue qui séparait les blocks et les visiteurs ont passé par là.

Q. - Et que vous a-t-on dit à ce moment là ?

R. - On m'a dit : " Tiens, regarde donc, voilà Rosenberg."

Q. - Etait-il tout seul ?

R. - Non, il était avec ceux dont j'ai déjà parlé.

Q. - En somme, des chefs du commandement ?

R. - Mais, non, il y en avait beaucoup d'autres avec lui, beaucoup.

Q. - En somme, il y avait tout un état major l'accompagnant ?

R. - Je ne sais pas si c'était l'Etat Major ou autre chose, mais il y avait plusieurs personnes.

Q. - Témoin, l'accusé Rosenbefg affirme avec

H0469-0102

assurance qu'iln'est jamais allé au camp de concentration de Dachau. Il n'y a pas là une erreur ?

R. - Je ne crois pas m'être trompé ; l'intéressé, l'Allemand en question connaissait bien Rosenberg.

Q. - Comment le savez-vous ?

R. - Parce qu'il me l'a dit avec certitude. Je ne peux pas dire les choses d'une autre façon.

LE PRESIDENT. - Docteur Thoma, vous allez me pardonner si je vous fais remarquer que ceci est supposé être un procès rapide et il ne convient pas de prendre trop de temps pour des points de peu d'importance comme ceux-ci.

DOCTEUR THOMA. - Je me permets de faire remarquer que la décision du fait que Rosenberg est allé ou non à Dacha est une chose extrêmement importante et décisive

Je vous remercie.

.'.

DOCTEUR PANNENBECKER. - (Avocat de l'accusé Frick)

Q. - L'accusé Frick déclare qu'il n'a jamais été au camp de Dachau. C'est pourquoi je désire, pour éclaircir la question poser quelques questions au témoin.

Q. - A quelle distance croyez-vous avoir vu Frick, de la fenêtre ?

R. - Il est passé devant la fenêtre plusieurs personnalités.

H0469-0103

II/I/46 I6 H I7 H

JN 2I

Q. - Connaissiez-vous Frick auparavant ?

R. - Oui, par les photographies.

Q. - L'avez-vous reconnu vous-même ou est-ce qu'un camarade vous a dit : le voilà.

R. - Plusieurs d'entre nous l'ont reconnu et je l'ai bien observé parce qu'il avait déjà été protecteur de Bohême et de Moravie. C'est pour cela que je m'intéressais particulièrement à lui.

Q. - Est-ce qu'il avait un uniforme ?

R. - Je ne crois pas.

Q. - Avez-vous reconnu quelque'un parmi les personnes qui l'accompagnaient ? soit de son état major soit du camp ?

R. - Je ne connaissais pas son état major. Par contre, du commandement du camp, il y avait le directeur lui-même et le Commandant Weitter avec son adjudent Otto, son aide de camp.

Q. - Pouvez-vous me nommer l'un de vos camarades l'ayant reconnu également ?

R. - Il y avait beaucoup de camerades à côté de moi, auprès de la fenêtre, malheureusement, je ne puis plus vous dire qui aujourd'hui. Si vous voulez le savoir, dans la vie courante du camp, il y avait tant d'évènements qu'on ne peut plus se souvenir de ces choses là. Il n'y a que les évènements importants que l'on garde en mémoire.

H0469-0104

Q. - L'avez-vous reconnu tout de suite quand il est passé devant vous ? ou bien saviez vous d'avance que Frick était attendu ?

R. - A ce coment là, on ne savait pas qui viendrait. On savait simplement qu'il y aurait une visite importante.

Q. - Ici, avez-vous reconnu spontanément Frick, ou saviez-vous d'avance qu'il était assis à la quatrième place.?

R. - Non, je l'ai très bien reconnu parce que je l'avais déjà vu sur différentes photographies et parce que son visage était très populaire.

Q. - Pensez-vous qu'il soit impossible qu'il y ait une erreur ?

R. - Oui, je le crois.

Dr PANNENBECKER. - Puis-je donc demander à la Cour d'écouter Frick lui-même ? Frick peut dire qu'il n'a jamais vu le camp de concentration. Peut-on par exemple faire comparaître Frick en face du témoin ?

EE PRESIDENT. - Les avocats de la Défense doivent comprendre qu'ils auront l'occasion, quand ils présenteront leur défense d'appeler tous les accusés, mais ils n'ont pas l'autorisation de les faire parler maintenant. Ils devront attendre que la présentation soit finie. A ce moment, chacun pourra appeler l'accusé qu'ildéfend s'il le désire.

DR PANNENBECKER. - Je pensais la chose possible parce que le témoin était à la disposition du

H0469-0105

JN 23

Tribunal

LE PRESIDENT. Il est 5 heures maintenant, allez-vous être très bref ?

DR KUBUSCHOK. - Très bref, oui.

(Je suis l'avocat du Corps des Dirigeants)

Q. - Témoin, vous avez dit que lorsque des visiteurs importants, un ministre du Reich, par exemple, venaient dans le camp, on faisait des préparatifs nombreux à l'avance. Vous avez dit entre autre " que les personnes indésirables étaient éloignées ". Vous pourrez peut-être compléter votre déclaration. Je serais interessé de savoir quel était le but de ces préparatifs ?

R. - Tout devait être en ordre dans notre quartier, il fallait tout préparer, que les malades soient dans des lits, que tout soit lavé, que nos instruments brillent comme toujours quand il y a des visites importantes On ne pouvait rien faire à ce moment là, même pas d'opérations et nous n'avons pu donner la nourriture avant que la visite soit passée.

Q. - Vous pourriez- peut-être me dire quelles étaient les personnes indésirables qui devaient être éloignées ?

R. - C'étaient surtout les Russes. On les sortait des bloks parce qu'on ~~xxxxx~~ avait peur qu'ils livrent à des démonstrations ou qu'ils fassent des attentats

Q. - Est-ce que par exemple, on maintenait des détenus à distance pour éviter qu'ils voient les visiteurs ? ceux qui étaient maltraités ?

H0469-0106

JN 24

R. - Il est évident qu'avant les visites, on n'avait battu personne, on n'avait corrigé personne, on n'avait pas pendu, on n'avait pas exécuté.

Q. - En somme pendant ces visites, il ne fallait pas que les hôtes voient le vrai visage du camp de concentration ?

R. - Toutes les cruautés ne devaient pas être vues.

° ° °

LE PRESIDENT. -Lundi après midi, il n'y aura pas de séance, mais seulement une séance à huis-clos. Je dis ceci pour les Avocats de la Défense.

(La séance est levée à I7 heures)